

Université de Montréal

Le traitement lexicographique bilingue (anglais et français) des  
hétéronymes

par

Sophie Campbell

Département de linguistique et traduction

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

en traduction

août 1999

©Sophie Campbell, 1999



PE 2782 11742

25

U54

1999

n.024

L'Université de Montréal

Le traitement lexicographique bilingue (anglais et français) des  
littératures

par

Sophie Campbell

Département de linguistique et traduction  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en arts (M.A.)

en traduction

août 1999

Sophie Campbell, 1999



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
Le traitement lexicographique bilingue (anglais et français) des  
hétéronymes

Présenté par :  
Sophie Campbell

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Monique C. Cormier, directrice de recherche

Alexis Nucelovici, président

André Clas, membre

OU

[étiquette]

Mémoire accepté le : .....17 septembre 1999.....

## Sommaire

La présente recherche porte sur l'uniformité de traitement d'articles de même nature dans les dictionnaires bilingues (anglais et français). Nous tentons de vérifier si l'information contenue dans les ouvrages dictionnaires est traitée de manière cohérente. Nous posons l'hypothèse qu'il y a un manque d'homogénéité dans la façon de présenter cette information.

Il est donc question de l'utilité scientifique de l'uniformité, plus particulièrement à l'intérieur d'un groupe d'unités lexicales sémantiquement liées, et de ce qu'elle peut apporter aux usagers de dictionnaires. Nous faisons état des manques de cohérence<sup>1</sup> relevés dans les dictionnaires unilingues et bilingues par différents auteurs depuis les années cinquante et des solutions proposées par ces derniers.

Nous avons sélectionné deux dictionnaires bilingues parmi les plus récents sur le marché, soit le *Robert & Collins Super Senior (RCSS)* et le *Dictionnaire Hachette Oxford (DHO)*. Ils constituent notre corpus dictionnaire. Nous effectuons notre étude en comparant entre elles les lexies nominales (et dans certains cas adjectivales) de trois groupes d'hétéronymes, soit le groupe des oiseaux, le groupe des couleurs et le groupe des langues. Nous nous intéressons surtout aux informations sémantiques contenues dans les articles retenus. En outre, les dictionnaires sélectionnés se voulant

---

<sup>1</sup> Nous n'entendons pas «cohérence» au sens linguistique du terme, mais plutôt au sens de : «Harmonie, logique, rapport étroit entre les divers éléments d'un ensemble d'idées ou de faits.» (*Antidote* 1998)



synchroniques, nous vérifions la validité de certaines informations à l'aide du corpus textuel *Textum* de l'Université de Montréal.

Il s'avère qu'un manque d'uniformité subsiste effectivement à l'intérieur des dictionnaires. En effet, on constate un manque de cohérence en ce qui concerne la division et l'ordre des sens, les indications sémantiques, les informations grammaticales, le traitement des synonymes, la sélection et le classement des locutions, les exemples et les contextes d'utilisation et le métalangage. De plus, les principes de rédaction énoncés dans les textes introductifs, lesquels sont peu bavards, sont parfois contredits dans le corps des dictionnaires étudiés.

En conclusion, le lecteur trouvera une comparaison du *RCSS* et du *DHO*, suivie de quelques propositions. Afin d'en arriver à pouvoir décrire le dictionnaire comme un ouvrage rigoureux et de manière à offrir à l'utilisateur un outil de travail clair, nous proposons les solutions suivantes : le traitement par groupe de lexies sémantiquement liées, l'utilisation à la fois prudente et approfondie du corpus et les notes d'usage lexicales.

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Page de titre.....	i
Identification du jury.....	ii
Sommaire.....	iii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des abréviations.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
1. État de la question.....	4
1.1 Pourquoi une étude par unités sémantiquement liées?.....	4
1.2 Uniformité : quelle importance?.....	5
1.2.1 Utilité scientifique.....	12
1.2.2 Utilité pour l'utilisateur.....	13
1.2.3 Faiblesses relevées dans les dictionnaires unilingues.....	15
1.2.4 Faiblesses relevées dans les dictionnaires bilingues.....	18
1.2.5 Solutions proposées.....	20
1.3 Informations sémantiques.....	23
1.4 Textes introductifs et métalangage.....	24
1.5 Conclusion.....	25
2. Méthodologie.....	26
2.1 Corpus dictionnaire.....	26
2.1.1 Bilingues anglais-français.....	27
2.2 Corpus hétéronymique.....	27
2.2.1 Définition.....	28
2.2.2 Type d'unités choisies.....	28
2.2.3 Nombre d'unités par champ.....	29
2.3 Méthode d'étude du corpus.....	30
3. Analyse des résultats.....	32
3.1 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Robert &amp; Collins Super Senior</i> : groupe hétéronymique des oiseaux.....	32
3.1.1 La division et l'ordre des sens.....	32

3.1.2 Les indications sémantiques.....	34
3.1.3 Les informations grammaticales.....	38
3.1.4 Les locutions (expressions figées, mots composés et termes soudés).....	39
3.1.5 Le métalangage.....	42
3.2 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Dictionnaire Hachette Oxford</i> : groupe hétéronymique des oiseaux.....	42
3.2.1 La division et l'ordre des sens.....	42
3.2.2 Les indications sémantiques.....	44
3.2.3 Les informations grammaticales.....	48
3.2.4 Les locutions (expressions figées, mots composés et termes soudés).....	49
3.2.5 Le métalangage.....	52
3.3 Conclusion.....	52
3.4 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Robert &amp; Collins Super Senior</i> : groupe hétéronymique des couleurs.....	53
3.4.1 La division et l'ordre des sens.....	53
3.4.2 Les indications sémantiques.....	54
3.4.3 Les informations grammaticales.....	56
3.4.4 L'analyse du sous-groupe <i>xish</i> (où <i>x</i> est un autre nom de couleur).....	58
3.4.5 Le traitement des synonymes.....	61
3.4.6 Les locutions (mots composés).....	62
3.5 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Dictionnaire Hachette Oxford</i> : groupe hétéronymique des couleurs.....	66
3.5.1 Le renvoi à la note d'usage lexicale <i>Colours</i> .....	66
3.5.2 La note d'usage lexicale <i>Colours</i> .....	68
3.5.3 La division et l'ordre des sens.....	70
3.5.4 Les indications sémantiques.....	71
3.5.5 Les informations grammaticales.....	72
3.5.6 Le traitement des synonymes.....	75

3.5.7 Les locutions.....	76
3.6 Conclusion.....	80
3.7 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Robert &amp; Collins Super Senior</i> : groupe hétéronymique des langues.....	81
3.7.1 La division et l'ordre des sens.....	81
3.7.2 Les indications sémantiques.....	81
3.7.3 Les informations grammaticales.....	82
3.7.4 Les exemples et les contextes.....	85
3.8 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le <i>Dictionnaire Hachette Oxford</i> : groupe hétéronymique des langues.....	86
3.8.1 Le renvoi à la note d'usage lexicale <i>Languages</i> .....	86
3.8.2 La note d'usage lexicale <i>Languages</i> .....	87
3.8.3 La division et l'ordre des sens.....	89
3.8.4 Les indications sémantiques.....	89
3.8.5 Les informations grammaticales.....	89
3.8.6 Les exemples et les contextes.....	94
3.9 Conclusion.....	95
4. Conclusion générale.....	96
4.1 Comparaison des deux dictionnaires.....	97
4.2 Propositions.....	98
5. Bibliographie.....	100
6. Annexes.....	xi
6.1 Annexe 1.....	xi
6.1.1 Annexe 1a.....	xii
6.1.2 Annexe 1b.....	xiii
6.1.3 Annexe 1c.....	xiv
6.2 Annexe 2.....	xv
6.2.1 Annexe 2a.....	xvi
6.2.2 Annexe 2b.....	xix

**Liste des tableaux**

Tableau 1 : Manque d'uniformité dans la manière d'indiquer le sens dans le <i>RCSS</i> .....	35
Tableau 2 : Manque d'uniformité dans la manière d'indiquer le sens dans le <i>DHO</i> .....	45
Tableau 3 : Catégories grammaticales des mots de couleurs dans le <i>RCSS</i> .....	56
Tableau 4 : Catégories grammaticales des mots de couleurs dans le <i>DHO</i> .....	73
Tableau 5 : Catégories grammaticales des mots de langues dans le <i>RCSS</i> .....	82
Tableau 6 : Catégories grammaticales des mots de langue dans le <i>DHO</i> .....	90

**Liste des abréviations**

*DENOC : Dictionnaire étymologique des noms d'oiseaux du Canada*

*DFP : Dictionnaire du français plus*

*DHO : Dictionnaire Hachette Oxford*

*DQA : Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*

*FNCB : Folk-Names of Canadian Birds*

*GDBL : Grand dictionnaire bilingue Larousse*

*GDEL : Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*

*GOEAN : Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*

*GR : Grand Robert*

*MR : Micro Robert*

*PR : Petit Robert*

*RC : Répertoire des couleurs*

*RCSS : Robert & Collins Super Senior*

*TLF : Trésor de la langue française*

## Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier le *Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche (FCAR)* pour son soutien financier, ainsi que le projet de *Dictionnaire canadien bilingue*, qui a été d'une aide indispensable tant en ce qui concerne le soutien financier, qu'en ce qui concerne le prêt de matériel informatique, d'ouvrages dictionnaires et de locaux de travail. Merci également à notre directrice de recherche, Monique C. Cormier, qui a su, par ses conseils judicieux et sa patience souriante, être le guide de ce voyage au cœur du *merveilleux monde des dictionnaires*. Merci enfin aux proches qui nous ont écoutée et encouragée durant les mois de ce labeur qui prend fin, soit nos collègues auxiliaires de recherche, notre famille, nos amis, et surtout, nos compagnons du quotidien : Mathieu Pronovost, Marie-Pascale Michaud et Stéphanie Bernier.

## Introduction

Aujourd'hui, on admet généralement la linguistique comme science. Qu'en est-il de ses composantes, qu'en est-il de la lexicographie? Les rédacteurs de dictionnaires, malgré la longue tâche qui leur incombe, réussissent-ils à faire preuve de rigueur? Y aurait-il moyen d'améliorer encore la cohérence du tout que forme le dictionnaire?

Nous nous intéressons à ces questions depuis quelques années déjà. En effet, nous sommes auxiliaire de recherche au projet de *Dictionnaire canadien bilingue*<sup>1</sup> depuis janvier 1996, alors que nous étions étudiante au baccalauréat en traduction. La consultation des dictionnaires courants aux fins de notre travail ainsi que les différents points de méthodologie examinés à mesure que le projet avançait ont provoqué notre désir de voir la cohérence des ouvrages améliorée. En 1997, nous avons d'ailleurs présenté une communication au 65<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), communication intitulée *Quelques réflexions sur le traitement de lexies sémantiquement apparentées dans les dictionnaires bilingues* et qui traitait, à plus petite échelle, des questions qui seront soulevées dans le présent mémoire. Par cette recherche, nous voulons mettre au jour les faiblesses des dictionnaires courants et les causes de ces faiblesses, afin de pouvoir choisir les voies devant mener à une plus grande rigueur méthodologique.

---

<sup>1</sup> Le *Dictionnaire canadien bilingue*, projet de recherche subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, est en cours de rédaction à l'Université d'Ottawa, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval.



Nous posons l'hypothèse que les dictionnaires bilingues qu'on trouve actuellement sur le marché pourraient être rédigés d'une manière plus uniforme et plus transparente, ce qui rendrait leur utilisation plus aisée. Nous tenterons donc de démontrer que des articles qui devraient être construits de manière semblable sont parfois très différents, sans qu'une explication valable soit fournie à l'utilisateur dans les textes introductifs des ouvrages dictionnaires. Pour ce faire, nous analyserons le traitement lexicographique des hétéronymes à l'intérieur de deux dictionnaires bilingues (anglais et français) parmi les plus récents : le *Robert & Collins Super Senior* et le *Dictionnaire Hachette-Oxford*.

Avant d'analyser le corpus, nous expliquerons les raisons qui ont motivé le choix de faire une étude par unités sémantiquement liées. Il sera également question de l'importance de l'uniformité, tant d'un point de vue scientifique que du point de vue de l'utilisateur de dictionnaires. Nous ferons ensuite un survol des textes dans lesquels il a été question de la cohérence – ou du manque de celle-ci – dans les dictionnaires unilingues et bilingues. Puis, le lecteur apprendra quel type d'information nous avons choisi d'analyser.

Toujours préalablement à l'analyse des résultats de la recherche, nous exposerons la méthodologie adoptée : nous présenterons les corpus dictionnaire et hétéronymique et la méthode d'étude utilisée.

Enfin, nous ferons état des résultats de l'analyse du corpus. Les lacunes relevées dans chaque groupe d'hétéronymes étudié seront exprimées de manière détaillée pour chacun des dictionnaires. Les deux ouvrages dictionnaires seront en outre comparés en ce qui concerne l'uniformité de traitement de l'information sémantique. Quelques propositions concluront le présent travail.

## 1. État de la question

### 1.1 Pourquoi une étude par unités sémantiquement liées?

Comme la présente étude porte sur l'indication du sens d'un mot et son illustration dans les dictionnaires bilingues, et qu'un des meilleurs moyens de comprendre le sens d'un mot est de l'examiner parallèlement à des mots de la même aire sémantique, nous avons choisi, dans cette étude de la cohésion<sup>1</sup>, d'utiliser un corpus constitué de groupes d'unités lexicales hétéronymes. Nous utilisons «hétéronymes» selon la définition du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois *et al* 1994 : 232), c'est-à-dire dans le sens de «mots de racine différente, mais formant ensemble une structure sémantique».

Dans son *Manual of Lexicography*, Ladislav Zgusta (1971 : 103) propose de confectionner les dictionnaires en procédant par groupes d'unités sémantiquement liées : «It is necessary to try to study whole groups of semantically related words to discover, at least in a general way, the broad semantic dimensions on which the lexical meanings seem to vary [...]» Il insiste beaucoup sur ce point : plus un champ sémantique semble cohérent, plus il est important d'en étudier les unités ensemble. Il prend toutefois soin de mettre les lexicographes en garde contre le piège du parallélisme à outrance. On ne doit pas tenter de trouver des règles là où il n'y en a pas. À ce sujet, André Martinet (1983 : 144) partage son avis : «Le lexicographe doit assumer les incohérences de l'usage sans tenter de donner, aux usagers, l'impression

---

<sup>1</sup> Nous n'entendons pas «cohésion» au sens linguistique du terme, mais plutôt au sens de : «Cohérence, unité logique d'un ensemble d'idées, de faits.» (*Antidote* 1998)

d'une logique qui n'existe pas.» Le lexicographe doit plutôt traiter les incohérences de manière explicite.

## 1.2 Uniformité : quelle importance?

Lexicologues et lexicographes ont remarqué au cours des ans différents manques de cohérence dans le traitement des unités lexicales à l'intérieur d'un même dictionnaire. On insiste de plus en plus sur la question de l'uniformité qui devrait, semble-t-il, être facilitée grâce à l'informatique. Déjà en 1957, James E. Ianucci (1957 : 275) remarque à propos des différents stratagèmes employés pour distinguer les sens que «none of the [bilingual] dictionaries [is] found to use them with complete consistency». Selon ses observations, même dans les meilleurs dictionnaires, le sens n'est de toute manière indiqué que de façon très irrégulière. Toujours en ce qui concerne les dictionnaires bilingues, plus récemment, E. Lou Hohulin (1986), par exemple, a souligné l'importance d'étudier l'absence d'équivalence de manière systématique.

En 1971, tant en ce qui concerne le dictionnaire monolingue qu'en ce qui concerne le dictionnaire bilingue, Ladislav Zgusta constate avec surprise l'indifférence que semblent manifester les lexicographes par rapport à la méthodologie de leur travail. À son avis, «all the entries of [a] dictionary should be constructed in as uniform a way as possible» (1971 : 248). Dans son *Manual of Lexicography*, il indique, par exemple, que toutes les explications devant combler l'absence d'équivalence devraient être rédigées sur le même modèle. David L. Gold

(1974), pour sa part, critique la sélection arbitraire des unités lexicales figurant à la nomenclature du *Webster's Third New International Dictionary*, principalement celle des unités complexes. Il appuie aussi Richard W. Bailey et Jay L. Robinson dans leur critique à l'égard de la lexicographie qui, selon eux, est une science mal définie : «As the authors [of "The Computer in Lexicography"] mention, "operating under the guise of an apparently scientific method, lexicography is a notoriously ill-defined science. [...]"» (Gold 1974 : 188). À ce sujet, Robert Ilson constate en 1983, à l'*International Conference on Lexicography* d'Exeter, que le problème vient probablement en partie du fait que la plupart des conventions lexicographiques sont sous-entendues plutôt que désignées comme telles (Ilson 1984). Gabriele Stein, qui participe aussi à cette rencontre scientifique, va dans le même sens que Robert Ilson. Elle déplore le caractère peu explicite des textes introductifs des ouvrages dictionnaires : «[...] principles and methods of work are only partially disclosed in the prefatory matter of a dictionary» (Stein 1984 : 125). Elle suggère aussi que le manque d'uniformité à l'intérieur d'un dictionnaire est souvent dû à un manque d'uniformité de la théorie linguistique sur laquelle le dictionnaire s'appuie.

À travers la francophonie, on déplore aussi le manque de cohérence de certains ouvrages de référence : en 1979, par exemple, Bernard Fradin et Jean-Marie Marandin (1979 : 69) critiquent la «multiplicité des procédés de présentation» des constructions syntaxiques dans le *Trésor de la Langue Française*. Pour sa part, Danielle Candé (1979), à l'instar de David L. Gold, veut justifier l'importance qu'elle apporte à ce qu'elle appelle «l'homogénéité». Elle se consacre à l'étude de la

répartition des mots par domaine, tentant de mettre au jour la méthode suivie par les lexicographes pour distinguer les domaines thématiques. Elle dégage ensuite des suggestions concernant la manière de choisir le domaine d'une lexie et la documentation qui devrait être utilisée par les lexicographes. De son côté, Alain Rey (1983) souligne l'amélioration de la cohérence, de la lisibilité et de la systématisme depuis Littré, tout en affirmant qu'il y a encore place à amélioration, surtout en matière de définitions, de marques d'usage, de principes d'analyse des articles, de données diachroniques et de contraintes syntaxiques.

Ce sont cependant Danielle et Pierre Corbin qui, les premiers, en 1980, lorsqu'ils commencent à publier une série d'articles intitulée *Le monde étrange des dictionnaires*, font des analyses substantielles de corpus sur des questions d'uniformité. Le premier article de la série porte sur les «marques d'usage» dans le *Micro Robert*. Les Corbin s'attaquent non seulement à la cohérence dans la distribution des marques, mais également à la rigueur définitoire de ces mêmes marques. Ils posent aussi la question à savoir si ce qui paraît dans les articles du dictionnaire correspond à ce qui est annoncé par les textes introductifs et la liste des abréviations : certaines marques de la liste ne servent pas du tout dans le corps du dictionnaire, et certaines abréviations utilisées dans les articles ne figurent pas dans la liste, ne sont expliquées nulle part.

Dans le quatrième volet de la série *Le monde étrange des dictionnaires*, Danielle Corbin (1983) s'intéresse aux dérivés morphologiques possibles

(ex. : «démarxiser») et réalisés (ex. : «déstaliniser»), ainsi qu'au sort qui leur est réservé dans les dictionnaires. Selon elle, se baser sur les seules sources et modes contemporaines pour garder ou rejeter un mot d'une nomenclature est une source d'incohérences. Elle critique également la piètre qualité des analyses morphologiques dans les articles de dictionnaire. Elle constate par exemple que jusqu'à cinq analyses morphologiques différentes sont proposées pour un même type de dérivé dans l'édition de 1977 du *Petit Robert*, et que de plus, ces analyses soit se contredisent par la théorie sur laquelle elles reposent, soit sont erronées. Par l'unique étude de la morphologie, elle repère encore d'autres manques d'unité dans ce dictionnaire, qui jouit par ailleurs d'une bonne réputation. En effet, les dérivés formellement ou sémantiquement réguliers apparaissent de manière asystématique. À son avis, on devrait convenir de les inclure tous, sans exception, ou de ne pas les inclure du tout afin d'éviter à l'usager de croire que l'absence du dérivé signifie la non-attestation de celui-ci. De plus, certains dérivés qui, semble-t-il, étaient tout aussi *vivants* lors de la parution de l'édition de 1967, n'ont été inclus dans la nomenclature du *Robert* qu'à partir de l'édition de 1977. Enfin, dans cette édition, les dérivés forment parfois des entrées autonomes, mais figurent d'autres fois à la microstructure du mot dont ils sont dérivés. De son point de vue, cette différence de traitement traduit «l'indifférence du lexicographe vis-à-vis de la cohérence de la théorie morphologique qu'il utilise : les faits sont traités au coup par coup, sans théorie d'ensemble [...] Seul le recours au critère de fréquence pourrait [...] servir à justifier la répartition des dérivés entre les deux structures» (1983 : 56). Cependant, rien n'est indiqué dans les

textes introductifs à ce sujet, et de toute façon, le critère de fréquence n'a rien à voir avec la théorie soutenue par le *Petit Robert*.

En 1984, Pierre Corbin fait cavalier seul, mais toujours sur le même cheval de bataille. Il critique, lui aussi, le traitement des informations de nature morphologique. Il avance l'hypothèse selon laquelle nombre de dictionnaires seraient faits n'importe comment. Cette hypothèse explique peut-être les incohérences morphologiques, mais dans d'autres cas, l'uniformité est volontairement brisée : en effet, M. Alise Lehmann (1984) constate qu'une certaine forme d'incohérence (qui semble diminuer avec le temps), par exemple la description des appareils génitaux, est due à la censure.

Au moment où les Corbin font paraître la série *Le monde étrange des dictionnaires*, Francine Mazière (1981) étudie le traitement des termes dans les dictionnaires généraux et elle relève le même manque de cohérence qu'eux. Elle constate, par exemple, qu'à l'intérieur du *Petit Robert* se trouvent des marques de domaine qui ne figurent pas dans la liste des abréviations. À son avis, cela pourrait être dû à un calquage des marques sur celles d'un autre ouvrage dictionnaire. Elle compare ensuite le traitement dans différents dictionnaires de deux mots du domaine de la botanique, «bactérie» et «microbe», et elle relève un manque de cohérence. Par exemple (1981 : 86, 87), dans le *Logos* (1976), on définit «bactérie» comme un «organisme [...]», alors qu'on définit «microbe» comme un «nom usuel et générique des êtres [...]». Elle compare également le traitement de plusieurs mots de la biochimie à l'intérieur du seul *Petit Robert*. Certains des termes ne portent pas de



marque de domaine, d'autres portent les marques «*chim.*» et «*biol.*», d'autres encore sont séparés en deux sens, dont un porte la marque «*chim.*» et l'autre la marque «*biol.*». Enfin, certains autres portent seulement la marque «*chim.*» (1981 : 91).

Par ailleurs, Quirinus Ignatius Maria Mok (1983) s'intéresse au traitement des affixes dans quelques dictionnaires unilingues français, entre autres le *Dictionnaire du français contemporain* et le *Lexis*. L'auteur constate que, généralement, on ne fait accéder à la nomenclature que les préfixes, et qu'encore, dans la plupart des dictionnaires ils n'y sont pas tous. Or, l'usager croit souvent que ce qui n'est pas dans le dictionnaire n'est pas bon. Dans les ouvrages étudiés par Quirinus Ignatius Maria Mok, aucun critère ne détermine l'inclusion d'un affixe. Il attribue leur inclusion ou leur non-inclusion à des décisions arbitraires de la part du lexicographe, à l'utilisation d'un corpus, à l'idéologie linguistique derrière le dictionnaire ou aux objectifs commerciaux de celui-ci. Il qualifie ces facteurs d'«inexplicables» (1983 : 74) et considère qu'ils ne justifient pas le manque de systématisme. Il oppose ces explications extralinguistiques aux explications linguistiques (1983 : 75) : par exemple, pour éviter l'homonymie («besoin inspiré [...] par la "norme"», dont tout dictionnaire relève, ce qui le rend inévitablement imparfait), on n'inscrit pas de définition du type «commander de nouveau» pour un verbe comme «recommander», qui a pourtant ce sens en plus de son sens courant de «conseiller».

Wiecher Zwanenburg (1983) étudie le *Dictionnaire du français contemporain* et le *Lexis*, mais en se penchant sur ce qu'il appelle le «dégrouperment» et le

«regroupement». Par «dégrouper», l'auteur entend la manière dont les homonymes [qui ne sont parfois que des homonymes que nous appellerions «de discours»] sont séparés en entrées distinctes dans ces dictionnaires. Le «regroupement» est celui des dérivés et des mots composés avec leur base. Wiecher Zwanenburg constate que les dégroupements ne sont pas systématiques dans la mesure où on n'emploie pas toujours les mêmes traits pour distinguer des sens qui *pourraient* être distingués de la même façon. De plus, dans les textes introductifs des dictionnaires étudiés par Wiecher Zwanenburg, on justifie le dégroupement des sens par le regroupement des mots avec leur base. En d'autres termes, il faut dégroupier les sens pour pouvoir éviter la confusion lors du regroupement par familles de mots. Pourtant, bon nombre de dégroupements effectués ne s'expliquent pas par la distribution morphologique. D'ailleurs, le principe de regroupement n'est pas non plus appliqué systématiquement. En effet, des dérivés de type courant sont parfois traités avec leur base dans le principe de regroupement, ou alors ils constituent une entrée, sans qu'un trait sémantique particulier vienne le justifier. Le linguiste admet que l'application approfondie de la technique du regroupement, malgré les résultats très intéressants qu'elle pourrait apporter du point de vue scientifique, serait moins pratique pour l'utilisateur que la manière modérée avec laquelle le principe a déjà été appliqué. Il croit cependant que, dans les circonstances, des termes tels que «science» et «rigueur», employés dans les textes introductifs des dictionnaires qu'il a étudiés, ne sont pas appropriés.

De son côté, André Martinet (1983) fait une critique du *Robert méthodique*. Il y relève une certaine disparité de traitement. Pourquoi (1983 : 140) traiter ensemble «château» et «châtelain», mais pas «coulpe», «coupable» et «culpabilité»? Au moins, les entrées de même famille étymologique, mais qui font l'objet d'articles distincts, comportent des renvois. Par contre, typographiquement, on ne distingue pas ces renvois de ceux qui concernent des lexies rapprochées uniquement par le sens. Par ailleurs, André Martinet (1983 : 143) reproche à Josette Rey-Debove de définir, dans les textes introductifs du *Robert Méthodique* (1982 : XVI-XVII), le mot comme une «forme linguistique minimale indépendante», sans expliquer ce qu'elle entend par «indépendante». Indépendance graphique qui ferait que «pomme de terre» contient trois mots, ou indépendance sémantique qui ferait que cette combinaison est un mot? On est d'autant plus confus quand on constate que «chevaux de bois» et «vieille fille» sont traités comme des locutions, mais que «chemin de fer» et «grand ensemble» sont traités comme des mots uniques. Toutes ces combinaisons ont pourtant en commun qu'au moins un de leurs éléments peut se comprendre littéralement. L'uniformité : quelle importance? En résumé, comme le dit si bien Violette Tolédano (1995 : 56), sans cohésion, il y a «malaise chez l'utilisateur», donc «nécessité d'une réflexion critique mais constructive».

### 1.2.1 Utilité scientifique

Certains mettront peut-être en doute l'importance de l'uniformité dans le traitement des articles de dictionnaire. Quelle importance, entre autres, a-t-elle pour l'avancée de la lexicographie? Nous croyons qu'un domaine du savoir ne peut se

constituer comme science tant et aussi longtemps que sa méthodologie n'est pas aussi précise que possible, et tant que cette même méthodologie n'est pas rendue claire aux utilisateurs. La lexicographie a encore beaucoup de chemin à parcourir dans son affirmation en tant que science. Vrai, la lexicographie est aussi un art, mais nous croyons comme Jean et Claude Dubois (1971) que le travail du lexicographe doit, à l'instar de celui de l'écrivain, être régi par des règles rigoureuses. L'uniformité dans le travail des lexicographes – qui plus est à l'intérieur d'un même dictionnaire – est essentielle du point de vue scientifique, comme l'a souligné Gabriele Stein (1984 : 125) en ces termes : «Once [principles and methods of work] have been fully disclosed, it will be possible to identify those areas in which they could [...] or [...] have to be interrelated and in which internal systematicity is feasible and a scientific must.»

### **1.2.2 Utilité pour l'utilisateur**

En quoi, maintenant, l'uniformité de traitement des articles de dictionnaire sert-elle l'utilisateur? Elle est utile à tous les types d'utilisateurs, de l'écolier au professionnel, et de l'utilisateur dont la langue du dictionnaire est la langue maternelle à celui pour qui c'est une langue étrangère. D'abord, du point de vue pédagogique, la cohérence d'un ouvrage est évidemment essentielle; ensuite, elle peut dissiper bien des confusions, même chez les utilisateurs avertis. Danielle Candell (1979 : 100) exprime en ces termes l'importance qu'elle accorde au traitement uniforme des différentes informations contenues dans un dictionnaire : «Un dictionnaire vise à renseigner le lecteur, à accroître son savoir, à combler ses

lacunes : c'est un ouvrage didactique, il lui faut donc être composé selon des principes clairement définis, et présenter un caractère d'homogénéité rendant sa consultation aisée.» En 1980, Danielle et Pierre Corbin font remarquer que non seulement un dictionnaire doit être traité de manière uniforme, mais qu'une série de dictionnaires d'une même maison d'édition doit, elle aussi, être le plus homogène possible. Ils examinent le *PR* et le *MR* (publié subséquemment) pour juger de la cohérence des marques d'usage à l'intérieur de ces deux ouvrages. Au cours de leur analyse, ils étudient quatre types d'entorse à la cohérence. D'abord, dans certains articles, le nombre de marques diminue du *PR* au *MR*, ce qui semble justifié aux yeux des auteurs, étant donné le format réduit du *MR*. Cependant, on se demande ce qui a motivé le choix de conserver une marque plutôt qu'une autre. Comme ce n'est précisé nulle part dans les textes introductifs, les décisions semblent avoir été prises de façon arbitraire, sans ligne directrice cohérente. De plus, certains articles «marqués» du *PR* sont «non marqués» dans le *MR*, ce qui semble aussi se justifier par un souci d'économie. Par ailleurs, certaines marques sont remplacées par d'autres marques. On pourrait croire, à ce sujet, que la maison *Robert* a voulu corriger des erreurs, mais si on examine une autre version du *PR* (parue, celle-ci, après le *MR*), on se rend compte que les marques n'ont pas changé. Enfin, dans certains articles, on a ajouté des marques, ce qui ébranle l'hypothèse selon laquelle les deux premiers types d'entorses auraient été commises par souci d'économie. Danielle et Pierre Corbin considèrent que la maison *Robert*, par ces entorses, a confondu le lecteur, qui n'a pas trouvé les mêmes informations d'un dictionnaire à l'autre. Nous croyons, comme ces

auteurs, que l'usager a tout intérêt que ses ouvrages de référence soient rédigés de façon cohérente.

### 1.2.3 Faiblesses relevées dans les dictionnaires unilingues

Dans son article *New Perspectives in English Lexicography*, David L. Gold (1974 : 189) se plaignait du manque de principes établis en lexicographie. À son avis, ce manque était en grande partie responsable du manque d'unité à l'intérieur des ouvrages lexicographiques. Il mentionnait comme exemple, entre autres, le fait que certaines variantes orthographiques retenues par les dictionnaires avaient en fait une orthographe fautive. Dans son analyse du *Dictionary of Old English*, il remarquait que l'ordre des sens était parfois «logique<sup>2</sup>», parfois «logique et syntaxique» et d'autres fois «chronologique». À la même époque, on s'interrogeait également sur la cohérence du contenu des dictionnaires unilingues français. Danielle Candell (1979) remarquait que, dans *Le Robert*, un même domaine était inscrit sous sa forme la plus simple dans certains articles (par exemple «médecine»), introduit par la formule «en termes de» dans d'autres et enfin, parfois introduit par la formule «terme de». Ces trois formules étaient utilisées indifféremment pour signifier la même chose, c'est-à-dire que le mot marqué était un terme appartenant à un domaine *x*. Dans le même numéro de *Langue Française*, Bernard Fradin et Jean-Marie Marandin (1979 : 69) indiquaient : «Ce dictionnaire [le *Trésor de la Langue Française*] emploie [...] des formules syntaxiques concurrentes (le choix entre l'une ou l'autre restant visiblement tout à fait aléatoire). Ou bien encore les constructions ne sont pas du tout signalées, si ce n'est par les exemples.»

---

<sup>2</sup> Notre traduction.

En 1993, Monique C. Cormier nous amène du côté de la lexicographie québécoise. L'article qu'elle fait paraître dans la revue *Cahiers de lexicologie* est une critique constructive du *Dictionnaire du français plus (DFP)*, mais surtout du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA)*. D'abord, une des innovations du *DFP* est de marquer les francismes plutôt que les québécismes. Malheureusement, cela n'est pas fait de manière systématique. En effet, plusieurs ne sont pas marqués. Passons tout de suite au *DQA*. À l'intérieur de celui-ci, les unités lexicales sont regroupées par famille. Cependant, on choisit parfois le substantif, parfois le verbe comme mot-vedette pour la famille, et rien, dans les textes introductifs, n'indique à l'utilisateur où il trouvera le mot qu'il cherche. Ensuite, les syntagmes et les mots composés ne sont pas classés uniformément, certains faisant l'objet d'une entrée distincte, et d'autres étant inclus dans l'article d'un des mots qui les compose. Enfin, l'abréviation «Anglic.» (1993 : 123) n'est pas définie de la même façon dans les textes introductifs et dans la liste des abréviations.

Violette Tolédano (1995), pour sa part, traite de cohésion interne : elle étudie le traitement lexicographique des sigles et, comme d'autres auteurs, constate qu'il y a disparité d'un dictionnaire à l'autre et à l'intérieur d'un même dictionnaire. À son avis, quand celle-ci fait défaut en ce qui concerne un élément ou un autre, c'est qu'il n'y a pas de norme établie au sujet du traitement de cet élément, et que les lexicographes (non pas d'un dictionnaire en particulier, mais en général) sont perplexes quant à la manière de procéder. Nous nous expliquons : si le sigle «C.G.S.»

(qui est employé dans la combinaison «système C.G.S.») est parfois qualifié d'adjectif, et d'autres fois de substantif, c'est qu'on ne s'entend pas sur la manière d'étiqueter un nom qui s'emploie en apposition. Le corpus de Violette Tolédano est constitué du *Trésor de la langue française (TLF)* (1971-1994), du *Grand Robert (GR)* (1987) et du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (GDEL)* (1982-1985). L'examen de ce corpus démontre que l'attribution de catégories grammaticales est problématique. Il démontre également qu'on ne sait pas où présenter les sigles dans le dictionnaire, ni comment les définir. Dans le *TLF*, les sigles figurent parfois en vedette, parfois dans une liste, à la première lettre du sigle, qui les renvoie à leur mot de base (exemple : «P.I.B.» sous «P» avec renvoi à «produit»), parfois encore ils sont cachés dans l'article de leur mot de base, où on a aussi relevé trois manières concurrentes de les présenter. Pour ce qui est du *GDEL* et du *GR*, on trouve la mention trop générique «abrév.» à certains sigles. Par ailleurs, dans le *GR*, seuls certains sigles portent la marque de nombre «invar.», alors que c'est le fait de tous les sigles. Enfin, ce dictionnaire identifie le sigle de cinq façons différentes (1995 : 60-62) :

- «abrév. de» + expansion du sigle
- «sigle de» + expansion du sigle
- mention «sigle» après la catégorie grammaticale
- mention «abréviation» après la catégorie grammaticale
- mention «abréviation (sigle)» au lieu de ou après la catégorie grammaticale



Même des mots de domaine identique comme «*P.I.B.* et *P.N.B.*» (1995 : 64) sont traités différemment. Dans le *GDEL*, quatre moyens sont employés pour identifier le sigle :

- «abrév. de» + expansion du sigle
- «abrév. pour» + expansion du sigle
- «sigle de» + expansion du sigle
- «dénomination abrégée de» + expansion du sigle

Enfin, deux moyens sont employés dans le *TLF* pour identifier le sigle :

- «sigle de» + expansion du sigle
- «abrév. de» + expansion du sigle

#### **1.2.4 Faiblesses relevées dans les dictionnaires bilingues**

On pourrait croire que le dictionnaire bilingue n'est critiqué que depuis plus récemment que l'unilingue. Pourtant, ce n'est pas le cas. Déjà James E. Ianucci (1957) trouve beaucoup à redire à son sujet. C'est pourquoi il propose «*A New Lexicographical Technique*». Dans un article concernant la division des sens, il écrit : «Even in the best dictionaries examined [...] meaning discrimination is very spotty, its inclusion or omission being determined arbitrarily by the compiler.» (Ianucci 1957 : 278) Plus tard, Ladislav Zgusta (1971) affirme à propos des marques d'usage qu'elles servent parfois à désambiguïser ou à indiquer le sens, mais que la plupart du temps, elles ne servent qu'à donner de l'information supplémentaire à l'utilisateur. Et c'est là que les problèmes commencent. Quand le sens est transparent, pourquoi donner ces informations supplémentaires pour certains mots, et pas pour

d'autres? Malgré ces remarques au sujet du dictionnaire bilingue, peu de changements se produisent durant les années soixante et soixante-dix, c'est du moins ce qu'affirme Francis Debyser (1981). À notre avis, ce phénomène s'explique en partie par le nombre d'années qu'il faut pour mener à terme une œuvre telle qu'un dictionnaire. En effet, il est difficile de modifier la méthodologie établie d'un dictionnaire en chantier, ce qui fait que les suggestions apportées par les chercheurs ne sont appliquées que des années plus tard.

Deux nouveaux dictionnaires anglais-français paraissent sur le marché en 1994 : le *Grand dictionnaire bilingue Larousse (GDBL)* et le *Dictionnaire Hachette Oxford (DHO)*; Fabrice Antoine (1994a; 1994b) en fait la critique. À propos du *GDBL*, il critique le choix des symboles, dont plusieurs remplissent des fonctions multiples à l'intérieur d'une même partie du dictionnaire et d'une partie à l'autre, fonctions qui ne sont expliquées nulle part dans les textes introductifs. De plus, certaines règles de rédaction énoncées dans ces mêmes textes ne sont pas toujours respectées dans le corps du dictionnaire. Entre autres, les mots composés, dont on annonce qu'ils constituent des mots d'entrée, sont parfois traités sous le premier mot qui les compose. Résultat : l'utilisateur qui ne le trouve pas à la nomenclature peut penser que le mot composé n'est pas dans le dictionnaire. En outre, le critique ne comprend pas pourquoi l'article *tree* comprend les exemples *apple tree*, *plum tree*, *rose tree* et pas d'autres. Quant au *DHO*, une des critiques qu'il en fait en matière d'uniformité concerne les abréviations. Comme dans des dictionnaires unilingues dont il a été question plus haut, certaines abréviations (niveaux de langue ou marques

de domaine) qui paraissent dans les articles ne figurent pas dans la liste des abréviations. De plus, il y a un manque de cohérence entre le côté français-anglais et le côté anglais-français du dictionnaire à propos des niveaux de langue. C'est-à-dire que certaines unités lexicales portent une marque de registre en tant que mot-vedette du côté français-anglais, et une autre marque en tant qu'équivalent du côté anglais-français, ou vice versa. Enfin, Fabrice Antoine (1994b : 191) constate que «les mots nouveaux [parmi ceux qui sont fréquents dans la presse] ne sont pas systématiquement couverts», malgré l'utilisation d'un corpus de presse.

### **1.2.5 Solutions proposées**

Plusieurs solutions ont été proposées pour remédier au manque d'unité dans le traitement des articles de dictionnaire. James E. Ianucci (1957), par exemple, proposait une technique «[which] aim[ed] at solving the problem of meaning discrimination systematically». Plusieurs éléments étaient abordés, entre autres la langue utilisée dans l'article pour les éléments servant à indiquer les sens (les actants par exemple) : langue de départ ou langue d'arrivée? L'auteur suggérait d'utiliser la langue de départ en tout temps. Il suggérait aussi de toujours placer l'«élément de sens» avant l'équivalent plutôt qu'après. Son ultime proposition consistait cependant à faire remplacer les multiples méthodes employées pour distinguer les sens dans les dictionnaires bilingues par des numéros, numéros qui auraient correspondu aux numéros de sens dans l'article correspondant d'un dictionnaire unilingue auquel le bilingue aurait été associé. Par exemple, les numéros de sens d'un dictionnaire dont la langue de départ est l'anglais et la langue d'arrivée le français proviendraient d'un

dictionnaire unilingue anglais. Cette technique, qui aurait aussi permis d'économiser de l'espace dans le dictionnaire bilingue, n'a jamais, à notre connaissance, été appliquée. Inutile d'ajouter que les contraintes d'espace sont de moins en moins importantes grâce à la possibilité de créer des dictionnaires électroniques.

Les autres propositions de James E. Janucci que nous avons mentionnées semblent aujourd'hui être appliquées. En effet, les indications sémantiques dans les dictionnaires bilingues sont presque toujours en langue source et figurent avant le ou les équivalents. On ne semble pas, par contre, toujours tenir compte de celles de Ladislav Zgusta (1971), qui paraissent pourtant tout à fait légitimes. Dans son *Manual of Lexicography*, il souligne effectivement l'importance de traiter les unités sémantiquement liées en les comparant les unes aux autres : «It may be clear that a lexicographer who compiles a [...] dictionary [...] will explain the pertinent words for colours much better if he takes the whole spectrum and all the words under consideration as a coherent group.» (Zgusta 1971 : 112) Il n'est pas le seul à prôner le traitement simultané des termes apparentés. Serge Verlinde (1995) croit que cette méthode est nécessaire à l'amélioration de la qualité scientifique et pédagogique des ouvrages.

Par souci d'économie dans les dictionnaires bilingues destinés aux usagers de la langue d'arrivée, Ladislav Zgusta (1971) propose en outre de ne pas retenir les mots composés dont le sens peut être déduit à partir de leurs constituants, par exemple *bedroom*, dont les constituants *bed* et *room* font qu'on peut facilement

comprendre qu'il s'agit d'une chambre à coucher. Cette solution sert uniquement à remédier au manque d'espace, et le lexicographe devrait, pour compenser leur absence, insérer une liste des différents types de mots composés dans les textes introductifs de son ouvrage. De manière plus générale, il écrit : «It is useful if the lexicographer elaborates all [...] selective principles and restrictions before he begins work on the construction of single entries so that he can develop a unified policy.» (1971 : 242) Il insiste beaucoup, tout au long de son ouvrage, sur le fait que les articles doivent être traités d'une manière et dans un style aussi uniformes que possible. Pour le même type de problème, on devrait toujours choisir la même solution, «unless there are, in isolated cases, specific reasons to treat [it] otherwise» (1971 : 314). En résumé, pour remédier au manque de cohérence, il propose que des règles explicites soient établies dès le commencement de l'élaboration du dictionnaire, et que des principes soient acceptés par tous les lexicographes y participant. Il propose aussi que chaque membre de l'équipe de rédaction de l'ouvrage lise à tour de rôle des articles qu'il a rédigés, au cours de réunions qui permettront de découvrir la meilleure façon d'appliquer les règles et principes établis au départ.

En outre, les linguistes Danielle Corbin (1983) et Leon D. Levitsky (1983) proposent tous deux la présence de règles de rédaction linguistiques (en ce qui concerne la morphologie par exemple) dans le dictionnaire, présence qui forcerait le lexicographe à plus de rigueur. Encore faut-il d'abord formuler ces règles (pour pouvoir ensuite les vulgariser dans les textes introductifs des dictionnaires).

D'ailleurs, en 1984, Gabriele Stein (1984 : 130) insiste sur le fait que les lexicographes doivent prendre conscience des principes qui régissent la pratique lexicographique : «Internal lexicographical consistency can only be achieved if lexicographers become more principle- and practice-conscious.» Il faut donc mettre au jour les principes qui régissent le travail des lexicographes et observer avec un œil critique ce qui s'est fait jusqu'ici.

### **1.3 Informations sémantiques**

La plupart du temps, quand on consulte un dictionnaire, c'est qu'on ne connaît pas le sens d'un mot ou qu'on n'en est pas certain, que ce soit parce que le mot est de langue étrangère ou parce qu'on veut découvrir toutes les nuances d'un mot de langue maternelle. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous intéresser aux informations dites sémantiques contenues dans le dictionnaire. Nous croyons, comme Simone Delesalle et Alain Rey, que «l'analyse sémantique de l'unité lexicale constitue l'un des objectifs majeurs du projet lexicographique» (Delesalle et Rey 1979 : 20). Quels éléments de l'article de dictionnaire sont d'ordre sémantique? Des éléments aussi variés que les marques de domaine ou d'usage, la catégorie grammaticale, les termes latins et les exemples servent, tour à tour, à distinguer les sens d'un mot selon James E. Ianucci. Cependant, les seuls stratagèmes employés spécifiquement et exclusivement à cette fin seraient les actants et les indications de sens ou les référents. Pour Ladislav Zgusta (1971), le sens lexical comprend la désignation, la connotation et le champ d'application. Il est du même avis que James E. Ianucci en ce qui concerne les marques de domaine ou d'usage et certains

exemples. Il écrit qu'ils servent parfois à distinguer les sens d'un mot, mais que la plupart du temps, ils ne font que donner de l'information supplémentaire sur le mot. Hans-Peder Kromann *et al* (1991 : 2721), quant à eux, considèrent que toutes les marques servent, dans le dictionnaire bilingue, soit à distinguer les sens d'un mot, soit à indiquer le sens d'un mot.

#### **1.4 Textes introductifs et métalangage**

Les articles d'un dictionnaire doivent non seulement être rédigés d'une manière uniforme, mais leur contenu doit correspondre à ce qui est annoncé dans les textes introductifs du dictionnaire. De plus, le métalangage utilisé dans le corps du dictionnaire doit être expliqué, défini dans ces mêmes textes. Or, il existe des lacunes en ce qui concerne ces deux éléments du dictionnaire. En 1974, David L. Gold (1974 : 188) rappelle que Ernst Leisi a écrit : «No editor [...] has ever produced a theory or definition nor, for that matter, been explicit about the methods that have led him to his conclusions.» Il illustre cela en donnant l'exemple des marques qui, très souvent, ne sont pas définies dans les textes introductifs. À son avis, les marques choisies étant de toute façon arbitraires, le lexicographe (et ajoutons le directeur de l'ouvrage) ne devrait pas hésiter à les définir comme bon lui semble. La maison *Robert* n'a pas hésité à définir les marques employées dans le *Micro Robert*. Toutefois, les définitions fournies sont, selon Danielle et Pierre Corbin (1980), incohérentes ou se chevauchent, ce qui provoque un risque d'interférence.

## 1.5 Conclusion

L'ouvrage dictionnaire doit tendre à un maximum de rigueur, tant pour l'affirmation de la lexicographie comme domaine indépendant de la science, que pour en permettre une consultation aisée par l'utilisateur. On est en droit de s'attendre à une cohérence d'autant plus grande pour les mots hétéronymes qui, «étroitement unis par le sens[,] constitue[nt] des [...] groupes naturels» (Marouzeau 1951 : 109). Des lexicographes et des linguistes de différentes nationalités, s'intéressant à la lexicographie unilingue ou bilingue, ont relevé un manque d'unité concernant divers éléments de l'article de dictionnaire : indications morphologiques ou syntaxiques, marques d'usage, indications de sens, traitement des unités complexes, etc. Des solutions ont été proposées, parfois même appliquées. Les dictionnaires sont sûrement plus homogènes qu'ils ne l'ont été dans le passé, mais ils peuvent certainement encore s'améliorer. Mais, peut-on réellement espérer un traitement uniforme à tous les points de vue? La présente recherche ne permettra pas de répondre à cette question. Nous nous limiterons à étudier le traitement des informations sémantiques dans deux dictionnaires bilingues parmi les plus récents, pour identifier les lacunes et proposer quelques solutions. Nous nous interrogerons aussi sur l'utilité de l'information fournie par les textes introductifs des ouvrages du corpus.



## 2. Méthodologie

### 2.1 Corpus dictionnaire

La présente recherche porte sur trois groupes d'hétéronymes. Rappelons que les hétéronymes sont des «mots de racine différente, mais formant ensemble une structure sémantique» (*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* 1994 : 232). Pour chaque groupe, nous avons tenté de recenser la plupart des lexies nominales (et dans certains cas adjectivales) les plus courantes. Plus loin, il sera expliqué comment la sélection a été effectuée. Nous avons étudié le traitement qui est fait de ces lexies dans la partie anglais-français de deux dictionnaires bilingues, à savoir le *Robert & Collins Super Senior (RCSS)*, paru en 1995, et le *Dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais / anglais-français (DHO)*, paru en 1994. Il s'agit de deux dictionnaires bilingues anglais-français / français-anglais parmi les plus récents sur le marché<sup>1</sup>.

Le *RCSS* est un dictionnaire synchronique d'environ 400 000 mots et 650 000 traductions, élaboré à partir d'une banque de données informatisées, contenant des occurrences en anglais écrit et oral. Le public-cible n'est défini précisément nulle part dans l'ouvrage. Le *DHO* est aussi un dictionnaire synchronique. Il est cependant le premier dictionnaire bilingue dont le corpus électronique est composé de deux bases de données textuelles de français et d'anglais. Traducteurs, étudiants, enseignants et gens d'affaires constituent le public-cible du *DHO*. Le nombre d'entrées n'est spécifié nulle part dans l'ouvrage.

---

<sup>1</sup> Un nouveau *Robert & Collins* est paru sur cédérom après que nous avons commencé notre recherche.

### 2.1.1 Bilingues anglais-français

Pourquoi avoir choisi les dictionnaires bilingues généraux anglais-français *RCSS* et *DHO*? D'une part, parce qu'il s'agit, à notre connaissance, de deux des dictionnaires de ce type parmi les plus récents sur le marché, et qu'ils ont été publiés à peu près au même moment. D'autre part, parce que ces deux ouvrages, dont la réputation n'est plus à faire, demeurent des incontournables pour les personnes qui œuvrent dans le domaine de la traduction.

### 2.2 Corpus hétéronymique

Notre recherche porte sur les groupes d'hétéronymes suivants : les noms d'oiseaux, les noms de couleurs et les noms de langues. Pourquoi ceux-là? D'abord, parce que ce sont des groupes assez restreints pour que nous puissions les étudier exhaustivement. Ensuite, parce que ces trois champs nous semblent assez différents conceptuellement pour pouvoir former ensemble un corpus représentatif d'une bonne partie des noms communs. Nous avons donc sélectionné un groupes de noms d'éléments concrets (les noms d'oiseaux), un groupe de noms plus abstraits, mais désignant des objets<sup>2</sup> pouvant être décrits empiriquement (les noms de couleurs) et un groupe de noms plus profondément abstraits, désignant des objets pouvant difficilement être décrits empiriquement (les noms de langues). Chaque classe de noms fait appel à des qualités de traitement différentes chez le lexicographe.

---

<sup>2</sup> Objet a ici le sens de : «Tout ce qui se présente à la pensée [...]» (sens II.1 du *Petit Robert*).

### 2.2.1 Définition

Par «couleur», nous entendons : «Caractère d'une lumière, de la surface d'un objet (indépendamment de sa forme), selon l'impression visuelle particulière qu'elles produisent.» (sens I.1° du *Petit Robert* 1991) Nous l'avons retenue parce qu'elle inclut le blanc, le noir et le gris, c'est pourquoi nous insistons sur cette définition.

### 2.2.2 Types d'unités choisies

Pour chacun des groupes mentionnés précédemment, nous avons donc étudié le traitement des noms communs. Lors de l'analyse du groupe des couleurs, nous avons aussi tenu compte des autres catégories grammaticales (*adj*, *COMP*), parce qu'il semble justement y avoir une certaine ambiguïté quant à la fonction des mots de couleurs. Lors de l'analyse du groupe des langues, nous avons aussi tenu compte de la catégorie grammaticale adjectif, parce qu'en français comme anglais, dans le domaine des langues, on utilise généralement le même mot pour remplir les fonctions nominale et adjectivale. Pour chacun des groupes, afin de réduire le nombre d'unités à étudier, nous n'avons sélectionné que les lexies simples<sup>3</sup>. Nous avons aussi observé le traitement qui est fait des locutions contenant ces noms, qu'il s'agisse de collocations, d'expressions figées ou de mots composés.

---

<sup>3</sup> Dans l'expression «lexie simple», nous incluons les composés formés de termes soudés (ex. : *evergreen*) ou comportant un trait d'union (ex. : *blue-green*).

### 2.2.3 Nombre d'unités par champ

Le groupe des oiseaux compte 158 unités lexicales, dont la liste figure à l'annexe 1a. Pour effectuer la sélection des lexies de ce groupe, nous avons utilisé plusieurs ouvrages. Le *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord (GOEAN)* de Donald et Lilian Stokes (1997) et le *Dictionnaire étymologique des noms d'oiseaux du Canada (DENOC)* de L. Gary Donovan et Henri Ouellet (1993), tous deux des ouvrages récents dans lesquels on trouve une nomenclature bilingue anglais / français, ont servi de point de départ. Dans le *GOEAN*, chaque nom d'oiseau est accompagné d'une carte géographique qui indique sa répartition en Amérique du Nord. Nous avons retenu tous les oiseaux qui avaient été repérés à un endroit ou à un autre au Canada. Nous avons ensuite étudié le *DENOC*, et ajouté les noms qui manquaient à la liste. Un ouvrage unilingue anglais, *Folk-Names of Canadian Birds*, nous a permis de vérifier la validité des noms anglais relevés dans le *GOEAN* et dans le *DENOC*. Le *RCSS* atteste 109 des 158 lexies de la liste, et le *DHO* en atteste 95.

Pour sa part, le groupe des couleurs compte 210 unités lexicales simples, dont la liste figure à l'annexe 1b. Pour la sélection des lexies de ce groupe, nous nous sommes appuyée sur le *Répertoire des couleurs (RC)* (Gaumond 1987) de l'Office de la langue française. La nomenclature anglaise de ce répertoire «a été dressée [par Jean-Claude Gaumond] à partir du *Webster's Third New International Dictionary*, dont la terminologie des couleurs est particulièrement abondante» (Gaumond 1987 : 4). Le *RCSS* atteste 92 des 210 lexies de la liste, et le *DHO* en atteste 88.

Enfin, le groupe des langues compte 88 unités lexicales, dont la liste figure à l'annexe 1c. Pour faire la sélection des lexies de ce groupe, nous avons utilisé la version 1.0 du *Petit Robert* sur cédérom (1996). Le fait que ce dictionnaire soit informatisé a permis une recherche par mot-clé, dans ce cas-ci «langue». Dans ce dictionnaire, il existe une fonction qui permet d'effectuer une recherche à travers tous les mots qui constituent les définitions du dictionnaire. Grâce à cette fonction, la recherche du mot «langue» nous a permis d'accéder à toutes les lexies définies de la manière suivante : «Langue (...)». La liste n'en est pas pour autant exhaustive parce que certains noms de langues ont peut-être été décrits autrement par le *Petit Robert* (leur définition commençant par exemple comme suit : «Dialecte [...]»). Elle ne comprend pas non plus les noms de langues (s'il y a lieu) qui ne sont pas traités dans ce dictionnaire. Seule une lecture intégrale du dictionnaire aurait pu garantir une liste à peu près exhaustive. À la suite de cette recherche, les équivalents anglais ont bien sûr été répertoriés, étant donné que la présente étude porte sur la partie anglais-français des dictionnaires du corpus. Le *RCSS* atteste 80 des 88 lexies de la liste, et le *DHO* en atteste 78.

### **2.3 Méthode d'étude du corpus**

Pour chaque groupe d'hétéronymes, nous avons d'abord vérifié si les unités lexicales sélectionnées étaient traitées dans l'un et l'autre des deux dictionnaires du corpus, ce qui nous a fait remarquer que les lexies en question ne sont pas toujours traitées de la même façon, c'est-à-dire parfois comme mots-vedettes, et d'autres fois en sous-entrées.

Puis, après avoir observé la macrostructure du *RCSS* et du *DHO*, nous nous sommes intéressée à la microstructure des articles. Pour chacun des groupes, dans les deux dictionnaires, nous avons examiné les points suivants et relevé les lacunes en ce qui concerne la cohérence : la manière de diviser les sens (sépare-t-on les homonymes?, etc.), l'ordre des sens (est-il toujours fonction des mêmes critères?), l'indication du sens (indique-t-on toujours le sens?, quel type de marque emploie-t-on?, etc.), les expressions figées et mots composés (quel est leur statut?, où sont-ils traités?) et le métalangage.

Le *RCSS* et le *DHO* étant des dictionnaires synchroniques, nous avons parfois voulu vérifier s'ils respectaient l'usage actuel. Nous avons donc vérifié la validité de certaines informations à l'aide du corpus textuel *Textum* de l'Université de Montréal. La base de données textuelles *Textum* est une base informatisée qui comprend 310,4 millions d'occurrences, dont environ 100 millions en français, tirées de journaux ainsi que de publications littéraires et scientifiques. Les occurrences restantes, en anglais pour la plupart, sont tirées de journaux et de textes spécialisés. C'est la partie anglaise qui a été utilisée pour la recherche.

### 3. Analyse des résultats

#### 3.1 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Robert & Collins Super*

##### *Senior* : groupe hétéronymique des oiseaux

##### 3.1.1 La division et l'ordre des sens

D'après l'analyse du groupe hétéronymique des oiseaux, la division des sens à l'intérieur du *RCSS* se fait de manière assez peu constante. D'abord, on sépare les homographes : il y a, par exemple, deux articles pour *crow* (*n*). On constate que ce principe n'est pas toujours appliqué quand on observe l'article *wren*, dont les deux sens, homonymiques de façon évidente, l'un étant un acronyme, font partie du même article et sont plutôt traités comme polysèmes.

Ensuite, les différents sens d'un mot sont généralement séparés par des lettres. C'est le cas de *coot*, *duck*, *harrier*, *hawk*, *loon*, *pigeon*, *robin*, *turkey* et *wren*. Cependant, il arrive aussi qu'on les sépare par des point-virgules, même si, d'après les textes introductifs, les point-virgules ne sont supposés être employés que pour séparer des traductions qui ne sont pas interchangeables mais ont le même sens. C'est le cas de *dove*, *eagle*, *eider*, *flycatcher*, *magpie*, *nighthawk*, *osprey*, *partridge* et *stilt*. Il arrive également qu'on sépare les sens par des virgules, alors que ces dernières ne sont supposées être utilisées que pour séparer des traductions équivalentes ou à peu près équivalentes. C'est le cas de *gull* et *owl*. Les sens séparés par des point-virgules ou par des virgules seraient-ils plus «proches» que ceux qu'on sépare par des lettres? Il semble qu'une gradation telle que celle-là n'y soit pour rien. En effet, les articles

*coot* et *loon*, qui ont un sens propre et un sens figuré, sont divisés de la manière suivante<sup>1</sup> :

**coot** [...] n a (Orn) foulque f → **bald**

**b** ([...] fool) tourte [...] f (1995 : 72)

**loon** [...] n a ([...] ⚡: dial) (fool) imbécile m, idiot m; (good-for-nothing) vaurien m

**b** (US Orn) plongeon m arctique, huard m or huart m (1995 : 505).

L'article *dove*, qui a aussi un sens propre et un sens figuré, est, quant à lui, divisé ainsi :

**dove** [...] n colombe f; (fig: Pol, esp US) colombe → **turtledove** etc.

Comment expliquer cela?

Ajoutons également que certains sens figurés n'apparaissent que dans un ou des exemples (les articles *goose* et *magpie* illustrent bien ce fait) :

**goose** [...], pl **geese** 1 n oie f [...] ♦ **don't be such a goose!** ne soit pas si bête! or si dinde!

♦ **silly little goose!** petite dinde! petite niaise! → **boo, cook, Mother Goose** etc

2 vt [...] (1995 : 359)

**magpie** [...] n (Orn) pie f; (petty thief) chapardeur m, -euse f [...] ♦ (fig: collects

everything) **he's a real magpie** c'est un vrai chiffonnier, il ne jette rien

(1995 : 516).

D'autres sont mêmes traités comme des homonymes du sens d'oiseau :

**gull**<sup>1</sup> [...] n (bird) mouette f, goéland m [...]

**gull**<sup>2</sup> [...] (dupe) 1 vt [...]

2 n jobard m, dindon m (1995 : 372).

<sup>1</sup> Nous n'indiquerons pas les informations phonétiques, les marques de registre et les exemples inutiles, et nous ne développerons pas les catégories grammaticales non pertinentes.



D'autres enfin sont inclus dans le sens d'oiseau, qui n'est lui-même que sous-entendu :

**vulture** [...] n (also fig) **vautour** m [...] (1995 : 1001).

Enfin, les mots qui ont plus d'un sens, mais un (ou plusieurs) même équivalent, sont traités la plupart du temps comme un seul sens. Cependant, rien n'est dit dans les textes introductifs à ce sujet, et ce principe que nous avons dégagé est contredit à plusieurs reprises dans le groupe des oiseaux. Pour l'entrée *hawk*, par exemple, on a divisé l'article en deux sens, le premier étant indiqué par la marque (Om), le deuxième par les marques (Pol fig). Pourtant, la traduction de ces deux sens, dont le second est simplement un emploi figuré du premier, est la même, soit «faucon».

L'ordre des sens, quant à lui, semble avoir été établi synchroniquement, selon la fréquence d'utilisation, mais rien n'est indiqué dans les textes introductifs à ce sujet.

### 3.1.2 Les indications sémantiques

Lors de l'analyse du corpus, nous avons constaté que certains sens d'oiseaux portaient une indication sémantique et que d'autres n'en portaient pas. Nous nous sommes demandé pourquoi. En ce qui concerne les marques de domaine (qui est l'indication sémantique la plus fréquemment recensée dans le groupe des oiseaux), les textes introductifs indiquent qu'elles figurent dans les cas suivants : «Pour

indiquer les différents sens d'un mot et introduire les traductions appropriées [ou quand la langue de départ n'est pas ambiguë, mais que la traduction peut l'être.]» (1995 : XIX) Or, ce n'est pas le cas. Des unités lexicales de plus d'un sens ne portent aucune marque de domaine, par exemple *robin* :

**robin** [...] n a (in Europe: also **robin redbreast**) rouge-gorge m

**b** (US) merle m américain → **round robin** (1995 : 750).

La terminologie latine, qu'on a utilisée inutilement dans le cas d'*ovenbird*, aurait été ici de mise pour distinguer les deux oiseaux. Nous avons aussi relevé des lexies d'un seul sens comportant une marque de domaine, par exemple *quail* :

**quail** [...] n, pl **quail** or **quails** (Orn) caille f (1995 : 702).

La traduction de *quail* n'est pourtant pas ambiguë, «caille» étant une lexie monosémique.

Voici un tableau illustrant la manière dont le sens est indiqué pour les articles de noms d'oiseaux de la liste qui paraissent dans le *RCSS*<sup>2</sup> :

**Tableau 1 : Manque d'uniformité dans la manière d'indiquer le sens dans le *RCSS***

Oiseaux dont le sens n'est pas indiqué	Oiseaux dont le sens est indiqué par la marque de domaine ( <i>Orn</i> )	Oiseaux dont le sens est indiqué par le référent ( <i>bird</i> )	Oiseau dont le sens est indiqué par le référent ( <i>duck</i> )	Oiseau dont le sens est indiqué par son nom latin
chickadee (1 sens)	bobolink (1 sens)	flycatcher (3 sens)	pintail (1 sens)	ovenbird (1 sens)
cormorant (1 sens)	bobwhite (1 sens)	gull (2 sens)		
curlew (1 sens)	coot (2 sens)	nighthawk (2 sens)		
dove (2 sens)	crane (1 d. de s. <sup>3</sup> )	skylark (1 sens)		

<sup>2</sup> La liste complète figure à l'annexe 1a, et un tableau indiquant quels noms d'oiseaux sont traités dans le *RCSS* paraît à l'annexe 2a.

<sup>3</sup> «D. de s. » signifie *division de sens*, et nous l'employons quand le mot a plus de sens que de divisions, c'est-à-dire quand des équivalents de sens différents n'ont été séparés que par une virgule ou un point-virgule, ou quand un seul équivalent est précédé de marques indiquant qu'il a plusieurs sens.

duck (5 sens)	crossbill (1 sens)	waxwing (1 sens)		
dunlin (1 sens)	crow (2 sens <sup>4</sup> )	wren (2 sens)		
eider (1 sens)	cuckoo (1 sens)			
falcon (1 sens)	eagle (5 sens)			
finch (1 sens)	gadwall (1 sens)			
fulmar (1 sens)	gannet (1 sens)			
goose (1 sens)	garganey (1 sens)			
goshawk (1 sens)	godwit (1 sens)			
grebe (1 sens)	goldeneye (1 sens)			
guillemot (1 sens)	goldfinch (1 sens)			
heron (1 sens)	grosbeak (1 sens)			
hummingbird (1 s.)	grouse (2 sens)			
ibis (1 sens)	gyrfalcon (1 sens)			
kestrel (1 sens)	harrier (3 sens)			
kingfisher (1 sens)	hawk (2 sens)			
kittiwake (1 sens)	jay (1 sens)			
lapwing (1 sens)	knot (1 sens)			
mallard (1 sens)	lark (2 sens)			
mockingbird (1 s.)	loon (2 sens)			
moorhen (1 sens)	maggpie (2 sens)			
mynah (1 sens)	martin (1 sens)			
oriole (1 sens)	merganser (1 sens)			
owl (1 d. de s.)	merlin (1 sens)			
partridge (1 sens)	nuthatch (1 sens)			
pelican (1 sens)	osprey (2 sens)			
phalarope (1 sens)	pipit (1 sens)			
pigeon (2 sens)	quail (1 sens)			
plover (1 sens)	redpoll (1 sens)			
ptarmigan (1 sens)	redstart (1 sens)			
puffin (1 sens)	sanderling (1 sens)			
raven (1 sens)	scaup (1 sens)			
razorbill (1 sens)	scoter (1 sens)			
robin (2 sens)	siskin (1 sens)			
sandpiper (1 sens)	skimmer (1 sens)			

<sup>4</sup> Dans ce tableau, nous utilisons «sens» au sens large, l'employant tant quand la lexie est traitée comme une unité polysémique que quand on en fait deux homonymes.

shoveler (1 sens)	snipe (1 sens)			
shrike (1 sens)	swallow (3 sens)			
sparrow (1 sens)	swift (1 sens)			
starling (1 sens)	thrush (3 sens)			
stilt (2 sens)	tit (4 sens)			
swan (1 sens)	turnstone (1 sens)			
teal (1 sens)	wagtail (1 sens)			
tern (1 sens)	wheatear (1 sens)			
titmouse (1 sens)	whimbrel (1 sens)			
turkey (4 sens)	woodcock (1 sens)			
vulture (1 d. de s.)	woodpecker (1 s.)			
warbler (1 sens)				
whippoorwill (1 s.)				
wi(d)geon (1 sens)				

Tel qu'illustré à l'aide du tableau, le sens des noms d'oiseaux traités n'est pas toujours indiqué de la même façon. Ainsi, le plus souvent, il est inscrit sous forme de marque de domaine; d'autres fois, on trouve plutôt le référent *bird*; une fois, c'est le référent *duck* qui est employé et une fois c'est le nom latin de l'oiseau traité. Nous donnions le bénéfice du doute à *RCSS*, croyant qu'on avait peut-être remplacé la marque de domaine par un référent dans un but d'uniformité à l'intérieur même des articles. En fait, nous avons tort : aucun des articles comportant un sens d'oiseau et portant un référent au lieu d'une marque n'est accompagné d'un autre sens portant aussi un référent. Ou ces articles n'ont qu'un sens, ou les autres sens qu'ils comportent sont indiqués d'une autre façon, ou bien ces autres sens ne portent pas d'indication du tout.

### 3.1.3 Les informations grammaticales

Pour certains oiseaux, on indique que le pluriel est soit invariable, soit se conjugue par une formation autre, habituellement la formation régulière *-s*. En anglais, on fait ainsi la distinction entre, par exemple, *the duck*, qui fait référence à plusieurs canards d'une même race, et *the ducks*, qui fait référence à différents types de canards. (Cette explication ne figure cependant nulle part dans le *RCSS*.) Cette règle est vraie pour bon nombre de noms d'oiseaux, mais on ne l'a pas indiquée dans tous les articles pour lesquels elle s'appliquait. On l'a indiquée seulement pour *duck*, *grouse*, *ibis*, *mallard*, *merganser*, *partridge*, *ptarmigan*, *quail*, *snipe*, *teal* et *turkey*, alors que, selon le *Webster's Ninth New Collegiate Dictionary*, on aurait dû l'indiquer aussi pour *curlew*, *dunlin*, *gadwall*, *gannet*, *heron*, *knot*, *phalarope*, *pintail*, *plover*, *scaup*, *scoter*, *stilt*, *swan*, *wi(d)geon* et *woodcock*. On pourrait arguer que le *Webster's* ne reflète peut-être pas bien l'usage, mais il n'en est rien. Nous avons en effet attesté l'utilisation des deux pluriels pour les lexies ci-dessus à l'aide de la base de données textuelles *Textum*.

Les deux variantes du pluriel, lorsqu'elles sont indiquées, ne sont pas toujours ordonnées de la même façon. L'ordre indiqué est-il supposé refléter la fréquence d'utilisation de chacune? Les textes introductifs sont muets à ce sujet, mais l'ordre donné dans le *RCSS* ne correspond pas toujours à la fréquence des variantes dans la base de données textuelles *Textum*.

### 3.1.4 Les locutions (expressions figées, mots composés et termes soudés)

En ce qui concerne les formules figées et les expressions idiomatiques, d'après les textes introductifs, elles sont supposées figurer «sous le premier terme qui reste inchangé, quelles que soient les modifications que l'on apporte à l'expression en question» (1995 : xv). On prévient cependant l'utilisateur que «lorsque ce principe a été abandonné, un renvoi prévient l'utilisateur» (1995 : xv). De plus, certains verbes servent à former un nombre très élevé de ces locutions. Lorsqu'un de ces verbes (*be, become, come, do, get, give, go, have, lay, make, put, set* et *take*) constitue le premier mot inchangé de la locution, cette dernière figure sous le second élément. Qu'en est-il dans les faits à ce sujet? Ces principes ne sont pas toujours respectés. Ainsi, l'article *crow* comprend deux expressions dont le premier mot inchangé n'est pas *crow*, soit *to make sb eat crow* et *to eat crow*. Elles auraient dû toutes deux figurer sous *eat*. Aucun renvoi ne prévient l'utilisateur à l'article *eat*. Par ailleurs, l'article *goose* en comprend une de ce type, soit *to kill the goose that lays the golden eggs*. Cette expression aurait dû figurer sous *kill*. Dans l'article *hawk*, on trouve la locution *to have eyes like a hawk*, qui devrait être traitée sous *eye*. Cet article ne contient pas de renvoi vers *hawk*. Les locutions *to chatter like a magpie* et *to talk turkey* sont également traitées de manière opposée à ce qu'annoncent les textes introductifs.

Maintenant, comment sont traités les oiseaux spécifiques dont les noms sont souvent des mots composés d'un générique et d'un «qualificatif» au sens large<sup>5</sup>, par

---

<sup>5</sup> Dans ce qui suit, nous ne tiendrons pas compte des termes soudés tels que *whippoorwill*.

exemple *golden eagle*? Sont-ils tous traités? Où apparaissent-ils? Au premier mot, à l'article du générique ou ailleurs? Font-ils toujours l'objet de renvois quand c'est nécessaire? Les textes introductifs annoncent que «de manière générale, les composés, qu'il s'agisse de termes soudés (ex. : **blackbird**), comportant un trait d'union (ex. : **snow-capped**) ou constitués de plusieurs mots isolés (ex. : **pipe dream**, **land ownership**), sont traités en tant qu'entrées à part entière et figurent dans la nomenclature à leur place alphabétique normale» (1995 : XI). Après une première analyse des articles, on constate tout de suite que ce n'est pas toujours le cas. La plupart des mots composés retenus par le RCSS figurent effectivement dans la nomenclature : *Arctic tern*, *bald eagle*, *barn owl*, *black guillemot*, *black tern*, *black-headed gull*, *black-necked grebe*, *black-necked stilt*, *Canada goose*, *glaucous gull*, *great black-backed gull*, *great skua*, *herring gull*, *house sparrow*, *lesser black-backed gull*, *little gull*, *long-eared owl*, *peregrine falcon*, *red-breasted merganser*, *red-necked grebe*, *ring-necked pheasant*, *rock dove*, *roseate tern*, *short-eared owl*, *snow bunting*, *snow goose*, *snowy owl*, *tree sparrow* et *yellow wagtail*. Par contre, *golden eagle* est traité sous *golden*, *common gull* est traité sous *gull*, *house martin* et *sand martin* sont traités sous *martin* et *black vulture* est traité sous *vulture*.

Il y a aussi décalage en ce qui concerne le traitement des composés formés de termes soudés<sup>6</sup>. Nous illustrerons cela par les exemples d'*eiderdown* et de *swansdown*. Ils sont présentés respectivement de la façon suivante<sup>7</sup> :

<sup>6</sup> Par «terme soudé», nous entendons un mot composé dont les éléments – au lieu d'être séparés par un espace ou par un trait d'union – sont liés, par exemple la lexie *baseball*.

<sup>7</sup> Nous ne tiendrons pas compte, en plus des éléments mentionnés précédemment, des mots-vedettes qui séparent *swan* de *swansdown*.

**eider** [...] n eider m ◆ **eiderdown** (quilt) édredon m; (NonC: down) duvet m (d'eider)  
(1995 : 256)

**swan** [...] 1 n cygne m [...]

2 vi [...]

[...]

**swansdown** [...] n (NonC) (feathers) (duvet m de) cygne m; (Tex) molleton m  
(1995 : 898).

En plus de ne pas donner la même valeur à ces deux lexies, puisque l'une apparaît à la nomenclature et l'autre seulement en sous-entrée, on présente différemment les informations qu'on leur adjoint. D'abord, les sens de l'un et les sens de l'autre ne sont pas ordonnés de la même façon. Est-ce à dire qu'*eiderdown* sert plus souvent à désigner l'édredon que le duvet, mais que *swansdown* sert plus souvent à désigner le duvet que le molleton? Il semble que oui : la base de données textuelles *Textum* confirme cette hypothèse. Ensuite, le sens de duvet est dans les deux cas indiqué par un référent, qui n'est cependant pas le même. On informe l'utilisateur que ce sens est *non countable*, mais il ne semble pas y avoir de consensus sur l'endroit où cette marque doit apparaître : à l'intérieur de la parenthèse du référent, ou dans une parenthèse grammaticale? L'équivalent de ce sens n'est pas non plus indiqué de la même manière dans les deux cas. Est-ce parce qu'on dit plutôt «duvet» quand il est question du duvet d'eider et plutôt «cygne» quand on fait référence au duvet de cygne? Il semble que oui. Le *Petit Robert* donne en effet le sens de duvet au mot «cygne». L'autre sens est aussi indiqué différemment, ce qui est normal étant donné que les deux mots n'ont pas le même deuxième sens.



### 3.1.5 Le métalangage

Il y a aussi manque d'unité en ce qui concerne le métalangage. D'abord, les marques sont parfois redondantes : quand on indique, par exemple, le sens à la fois par la marque (fig) et par une marque de domaine. De plus, les marques ne sont pas toujours rédigées de la même façon. Pourquoi écrit-on (fig: Pol) devant le deuxième équivalent de *dove* et (Pol fig) pour le deuxième sens de *hawk*? Pourquoi présenter les variantes du pluriel dans certains cas ainsi :

**ibis** [...] n, pl **ibises** or **ibis ibis** m (1995 : 414)

et dans d'autres cas ainsi :

**mallard** [...] n, pl **mallard(s)** colvert m (1995 : 519)?

Est-ce parce que les deux variantes du pluriel de *mallard* ont la même fréquence? Ce n'est pas ce que la base de données textuelles *Textum* révèle.

## 3.2 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Dictionnaire*

### *Hachette-Oxford* : groupe hétéronymique des oiseaux

#### 3.2.1 La division et l'ordre des sens

D'abord, d'après l'analyse du groupe hétéronymique des oiseaux, et à la différence du *RCSS*, la division des sens à l'intérieur du *DHO* se fait de manière assez uniforme. Les textes introductifs annoncent que «en règle générale, les homographes homophones ont été regroupés sous la même entrée sans tenir compte de l'étymologie [...]» (1994 : XLI). Ce principe a été respecté. On y apprend aussi que les catégories grammaticales sont divisées en catégories sémantiques introduites par des chiffres arabes. À quelques exceptions près, les différents sens d'un même mot

sont en effet séparés par des chiffres arabes quand les équivalents sont différents d'un sens à l'autre. Cependant, ils sont traités dans une seule division quand ils ont le (ou les) même équivalent, et cela n'est pas indiqué dans les textes introductifs. Il existe quelques exceptions (justifiables) à ce principe. Voici en exemple l'article *eagle* :

**eagle** [...] *n* **1** Zool aigle *m*; **2** (emblem) aigle *f*; **3** (lectern) aigle *m*; **4** Sport eagle *m*.  
(1994 : 1201)

Les sens 1 et 3 ont bel et bien le même équivalent, mais comme le lexicographe doit séparer les sens de toute façon, à cause des équivalents différents des sens 2 («une aigle») et 4 («eagle»), on comprend qu'il ne les ait pas laissés ensemble. En outre, d'après nos observations, à l'intérieur d'une même catégorie sémantique (introduite par un chiffre arabe), on trouve parfois des nuances de sens séparées par des points-virgules :

**owl** [...] *n* hibou *m*; (with tufted ears) chouette *f*.

Dans le *DHO*, comme dans le *RCSS*, il ne semble pas y avoir de consensus en ce qui concerne la manière d'inscrire un sens figuré dans l'article de dictionnaire. En effet, comment expliquer que les articles *coot* et *loon*, qui ont un sens propre et un sens figuré, soient divisés de la manière suivante<sup>8</sup> :

**coot** [...] *n* **1** Zool foulque *f*; **2** idiot/-e *m/f*. (1994 : 1125)

**loon** [...] *n* **1** US Zool plongeon *m*; **2** † dial (idiot) imbécile *m/f*.

[...] (1994 : 1431),

<sup>8</sup> Nous n'indiquerons pas les informations phonétiques, les marques de registre et les exemples inutiles à notre propos, et nous ne développerons pas les catégories grammaticales non pertinentes.

et que les articles *dove* et *vulture*, qui ont aussi un sens propre et un sens figuré, ne soient pas divisés ?

**dove** 1 [...] *n* Zool, Pol colombe *f*.

[...] (1994 : 1188)

**vulture** [...] *n* lit, fig vautour *m* (1994 : 1870)

Peut-être ces derniers n'ont-ils pas été divisés pour la raison qu'ils ont le même équivalent, mais ajoutons que certains sens figurés ne paraissent que dans un ou des exemples. L'article *goose* illustre bien ce fait :

**goose** [...] 1 *n* (*pl geese*) Zool, Culin oie *f*; **you silly goose** [...]! idiot/-e!

[...] (1994 : 1301).

Par ailleurs, les textes introductifs indiquent qu'on a ordonné les sens selon leur fréquence d'utilisation d'après un corpus informatisé.

### 3.2.2 Les indications sémantiques

Lors de l'analyse du corpus, nous avons constaté que certains sens d'oiseaux portaient une indication sémantique, que ce soit une marque de domaine ou un référent, et que d'autres n'en portaient pas. Nous nous sommes demandé pourquoi. Nous avons d'abord cru que quand l'unité lexicale traitée n'avait que le sens d'oiseau, on ne lui apposait pas d'indication sémantique et que quand elle avait plus d'un sens, on se servait des indications pour les distinguer. C'est d'ailleurs ce qu'annoncent les textes introductifs : «Les catégories sémantiques et les nuances de sens sont différenciées par des indicateurs sémantiques et/ou des indicateurs de

collocations [...]» (1994 : XLI) Or, ce n'est pas le cas. Des unités lexicales de plus d'un sens ne portent aucune indication, par exemple *robin* :

**robin** [...] *n* 1 (also ~ **redbreast**) rouge-gorge *m*; 2 US merle *m* migrateur.  
(1994 : 1645)

Les noms latins auraient été ici une bonne solution pour distinguer les deux oiseaux. On aurait aussi pu employer la formule des noms latins pour les articles *gull* et *owl* et ainsi gagner en clarté. Ces deux derniers articles sont présentés de la façon suivante :

**gull** [...] 1 *n* 1 Zool mouette *f*; (larger) goéland *m*; [...] (1994 : 1312)

**owl** [...] *n* hibou *m*; (with tufted ears) chouette *f*. (1994 : 1531)

Nous avons aussi relevé des lexies d'un seul sens comportant une indication, par exemple *quail* :

**quail** [...] 1 *n* (*pl* ~s ou *collect* ~) (bird) caille *f*; [...] (1994 : 1603)

Voici un tableau illustrant la manière dont le sens est indiqué pour les articles de noms d'oiseaux de la liste qui paraissent dans le *DHO*<sup>9</sup> :

**Tableau 2 : Manque d'uniformité dans la manière d'indiquer le sens dans le *DHO***

Oiseaux dont le sens n'est pas indiqué	Oiseaux dont le sens est indiqué par la marque de domaine ( <i>Zool</i> )	Oiseaux dont le sens est indiqué par le référent ( <i>bird</i> )
chickadee (1 sens)	canvasback (1 sens)	crow (2 sens)
cormorant (1 sens)	coot (2 sens)	grouse (2 sens)
cuckoo (1 sens)	crane (1 division de sens)	harrier (3 sens)
curlew (1 sens)	crossbill (1 sens)	nighthawk (2 sens)
dunlin (1 sens)	dipper (3 sens)	quail (1 sens)
eider (1 sens)	dove (1 division de sens)	skimmer (3 sens)
falcon (1 sens)	duck (4 sens)	warbler (2 sens)

<sup>9</sup> La liste complète figure à l'annexe 1a, et un tableau indiquant quels noms d'oiseaux sont traités dans le *DHO* paraît à l'annexe 2b.

finch (1 sens)	eagle (4 sens)	
fulmar (1 sens)	flicker (4 sens)	
goldeneye (1 sens)	gannet (2 sens)	
goldfinch (1 sens)	goose (1 division de sens)	
grebe (1 sens)	goshawk (1 sens)	
guillemot (1 sens)	gull (2 divisions de sens)	
gyrfalcon (1 sens)	kingbird (1 sens)	
hawk (1 division de sens)	kittiwake (1 sens)	
heron (1 sens)	lark (3 sens)	
humming bird (1 sens)	loon (2 sens)	
ibis (1 sens)	magpie (3 sens)	
jay (1 sens)	nuthatch (1 sens)	
kestrel (1 sens)	redstart (1 sens)	
kingfisher (1 sens)	shoveler (1 sens)	
lapwing (1 sens)	snipe (1 sens)	
mallard (1 sens)	swallow (2 sens)	
meadowlark (1 sens)	swift (1 sens)	
merlin (1 sens)	thrush (2 sens)	
mockingbird (1 sens)	tit (3 sens)	
moorhen (1 sens)	wagtail (1 sens)	
oriole (1 sens)	waxwing (1 sens)	
osprey (1 sens)	wheatear (1 sens)	
owl (1 division de sens)	wren (2 sens)	
partridge (1 sens)		
pelican (1 sens)		
phalarope (1 sens)		
pigeon (1 sens)		
pipit (1 sens)		
plover (1 sens)		
ptarmigan (1 sens)		
puffin (1 sens)		
raven (1 sens)		
razorbill (1 sens)		
robin (2 sens)		
sandpiper (1 sens)		
shrike (1 sens)		

siskin (1 sens)		
skylark (1 sens)		
sparrow (1 sens)		
starling (1 sens)		
swan (1 sens)		
teal (1 sens)		
tern (1 sens)		
titmouse (1 sens)		
turkey (3 sens)		
vulture (1 division de sens)		
whippoorwill (1 sens)		
widgeon (1 sens)		
woodcock (1 sens)		
woodpecker (1 sens)		

Comme le tableau 2 l'illustre, le sens des oiseaux de la liste n'est pas toujours indiqué de la même façon, c'est-à-dire le plus souvent par une marque de domaine et parfois par le référent *bird*. Nous donnions le bénéfice du doute à *DHO*, croyant qu'on avait peut-être remplacé la marque de domaine par un référent dans un but de cohérence à l'intérieur même des articles. Bon nombre d'articles confirment d'ailleurs cette idée, par exemple *crow* :

**crow** [...] 1 *n* 1 (bird) corbeau *m* [...] 2 (cock's cry) chant *m* du coq. (1994 : 1139)

À l'analyse de cet article, on constate en effet que la marque *Zool*, qui est habituellement employée pour indiquer le sens des oiseaux, n'aurait pas suffi à discriminer les sens qui font tous deux partie de ce domaine. On aurait pu, comme dans *RCSS*, mettre par exemple une marque de domaine au sens 1 et un référent au sens 2, mais on a préféré mettre deux référents, par souci d'uniformité, semble-t-il.

Cependant, d'autres articles contredisent cette hypothèse, entre autres le suivant, dont deux sens sont indiqués par des marques de domaine, et un par un référent :

**dipper** [...] *n* 1 Zool cingle *m*; 2 US (ladle) louche *f*; 3 US Astron ► **Big dipper, Little dipper.** (1994 : 1173)

### 3.2.3 Les informations grammaticales

Le pluriel de bon nombre de noms d'oiseaux est soit invariable (quand on l'emploie pour faire référence à la race), soit se conjugue par une formation autre (quand on l'emploie autrement), habituellement la formation régulière *-s*. Or, on n'a pas inclus les indications grammaticales pertinentes dans tous les articles pour lesquels cette règle s'applique. On ne trouve l'information nécessaire que dans les articles *duck*, *mallard* et *quail*, alors que, selon le *Webster's Ninth New Collegiate Dictionary*, on aurait dû la trouver également dans les articles *curlew*, *dunlin*, *gadwall*, *gannet*, *grouse*, *heron*, *ibis*, *knot*, *merganser*, *partridge*, *phalarope*, *pintail*, *plover*, *ptarmigan*, *scaup*, *scoter*, *snipe*, *stilt*, *swan*, *teal*, *turkey*, *wi(d)geon* et *woodcock*. Comme il a été souligné, nous avons attesté l'utilisation des deux pluriels pour les lexies ci-dessus à l'aide de la base de données textuelles *Textum*.

Les deux variantes du pluriel ne sont pas toujours ordonnées de la même façon. L'ordre indiqué est-il supposé refléter la fréquence d'utilisation de chacune? Les textes introductifs sont muets à ce sujet, mais l'ordre donné dans le *DHO* ne correspond pas toujours à la fréquence des variantes dans la base de données textuelles *Textum*. En outre, dans les articles *duck* et *quail*, on indique que le pluriel

invariable s'utilise pour faire référence à la race, ce qui est bien. Ce qui est moins heureux, c'est qu'on ne l'indique pas de la même façon dans les deux articles, *collective* pour *duck* et *collect* pour *quail*, et qu'on ne l'indique pas à *mallard*. De plus, *collect* ne figure pas dans la liste des abréviations.

### 3.2.4 Les locutions (expressions figées, mots composés et termes soudés)

En ce qui concerne les expressions figées, les textes introductifs apprennent à l'utilisateur qu'elles sont traitées en fin d'article, dans une section introduite par le titre *IDIOMS*. Ils n'indiquent cependant pas comment elles sont classées. Sont-elles systématiquement traitées sous le premier mot qui reste inchangé, ou ailleurs? Qu'en est-il de l'uniformité à ce sujet? Le principe selon lequel les locutions sont regroupées en fin d'article n'est pas toujours respecté. Certains exemples qui paraissent être des expressions figées sont traités ailleurs que dans cette section. Ils paraissent parfois en sous-entrée, comme des combinaisons libres, par exemple *he's the cuckoo in the nest*, en sous-entrée de *cuckoo*, le nom :

**cuckoo** [...] 1 *n* coucou *m*; **he's the ~ in the nest** fig, pej c'est un parasite.  
(1994 : 1141)

Dans d'autres cas, l'expression dans laquelle on trouve le nom d'oiseau semble être analysée comme constituant un sens à part et se mérite une division sémantique.

Voici un exemple :

**gannet** [...] *n* 1 Zool fou *m* de Bassan; 2 fig, hum **he/she's a real ~** il/elle n'arrête pas de manger. (1994 : 1283)



Maintenant, comment sont traités ici les oiseaux spécifiques? Sont-ils tous traités? Où apparaissent-ils? Au premier mot, à l'article du générique ou ailleurs? Font-ils toujours l'objet de renvois quand c'est nécessaire? D'après les textes introductifs, les mots composés figurent à leur place, dans l'ordre alphabétique. Ils ont valeur d'entrée à part entière ou figurent dans un groupe de mots composés. (On n'explique cependant pas à quels cas est réservée chacune des présentations.) Après une première analyse du corpus, on remarque que le *DHO* ne traite pas tous les mots composés d'oiseaux, et que ceux qui sont traités ne le sont pas tous de la manière annoncée dans les textes introductifs. En effet, sont traités comme entrées à part entière les mots composés d'oiseaux spécifiques suivants : *bald eagle*, *barn owl*, *Canada goose*, *herring gull*, *mute swan* et *trumpeter swan*. Sont traités dans un groupe de mots composés (à leur place dans l'ordre alphabétique, c'est-à-dire au premier mot) : *black-headed gull*, *blue jay*, *golden eagle*, *house sparrow*, *long-eared owl*, *peregrine falcon*, *purple martin*, *red-breasted merganser*, *snow goose*, *snow bunting*, *snowy owl*, *turkey vulture*, *turtle dove* et *yellow wagtail*. Cependant, *hooded crow* est traité sous *crow*, *great crested goose* est traité sous *goose* et  *pied wagtail*, *yellow wagtail* et *grey wagtail* sont traités sous *wagtail*. Ces derniers sont traités en sous-entrées.

Dans le *DHO*, les composés formés de termes soudés subissent aussi un traitement disparate, apparaissant parfois en entrée, d'autres fois dans un groupe de mots composés. Pour illustrer ce décalage, nous avons, comme pour le *RCSS*, choisi

deux dérivés formés de la même façon, soit *eiderdown* et *swansdown*. Ils sont présentés respectivement de la façon suivante<sup>10</sup> :

**eiderdown** [...] *n* 1 (quilt) édredon *m*; 2 (down) duvet *m* (de canard). (1994 : 1206)

**swan** [...]

[...]

**swan**: ~**down** *n* (feathers) duvet *m* de cygne; (fabric) molleton *m*; [...] (1994 : 1773)

En plus de ne pas donner la même valeur à ces deux lexies, puisque l'une a un article pour elle seule et que l'autre paraît parmi d'autres composés, on présente différemment les informations qu'on leur adjoint. D'abord, les sens de l'un et les sens de l'autre ne sont pas ordonnés de la même façon. Est-ce à dire qu'*eiderdown* sert plus souvent à désigner l'édredon que le duvet, mais que *swansdown* sert plus souvent à désigner le duvet que le molleton? Comme nous l'avons expliqué en ce qui concerne le *RCSS*, il semble que oui, hypothèse qui est confirmée par la base de données textuelles *Textum*. Le sens de duvet est dans les deux cas indiqué par un référent, qui n'est cependant pas le même. L'équivalent de ce sens n'est pas non plus indiqué de la même manière dans les deux cas. Est-ce parce qu'on dit plutôt «duvet» tout court quand il est question du duvet de canard et plutôt «duvet de cygne» quand il est question du duvet de cygne? Il semble que non. La définition du *Petit Robert* pour le mot «duvet» ne suppose pas qu'on l'emploie elliptiquement pour désigner le duvet de canard en particulier. L'autre sens est aussi indiqué différemment, ce qui est normal étant donné que les deux mots n'ont pas le même deuxième sens.

<sup>10</sup> Nous laisserons tomber, en plus des éléments mentionnés précédemment, les mots-vedettes qui séparent *swan* de *swansdown*.

### 3.2.5 Le métalangage

Il y a aussi manque d'unité en ce qui concerne le métalangage. D'abord, les marques ne sont pas toujours rédigées de la même façon. Pourquoi écrit-on Zool, Pol devant l'équivalent de *dove* et also Pol après l'équivalent de *hawk*? Pourquoi l'un devant et l'autre derrière, et surtout, pourquoi la marque Zool est-elle indiquée dans un cas, alors qu'elle est seulement sous-entendue dans l'autre? Pourquoi identifier de trois manières différentes les oiseaux qui se mangent : (Zool, Culin), (bird, meat) et (Culin)?

### 3.3 Conclusion

L'analyse du groupe hétéronymique des oiseaux nous permet de désigner le *DHO* gagnant en ce qui concerne l'uniformité de traitement. Il marque des points au sujet de la division des sens, des indications sémantiques et de la clarté des informations grammaticales. En effet, les sens sont toujours regroupés sous une seule entrée sans égard à l'homographie homophonie. De plus, les équivalents des différents sens sont presque toujours séparés par des chiffres arabes. Quand tous les sens ont le (ou les) même équivalent, on ne crée pas de catégories sémantiques. En outre, la variété des indications sémantiques utilisées dans le *DHO* (on y en trouve deux types) est moins grande que dans le *RCSS* (où on en trouve quatre types). Enfin, certaines informations grammaticales sont plus transparentes, par exemple ceci : (pl *ducks*, collective *duck*), qui se rend par *pl ducks or duck* dans le *RCSS*.

### 3.4 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Robert & Collins Super Senior* : groupe hétéronymique des couleurs

#### 3.4.1 La division et l'ordre des sens

D'abord, dans ce groupe, certaines couleurs n'ont même pas droit à leur division propre. Par exemple, la couleur *amber*, qui ne paraît que dans des exemples. L'article est construit comme suit (voir note de bas de page 1) :

1 [...]

2 adj jewellery d'ambre [...] ◆ (Brit Aut) **amber light** feu m orange ◆ **the lights are at amber** les feux sont à l'orange (1995 : 23).

Ce mode de présentation nous paraît restrictif, en ce sens qu'il donne à penser que le mot *amber* ne s'emploie dans un sens de couleur que lorsqu'il est question, en Grande-Bretagne, de feux de circulation. Ce n'est effectivement pas le cas, puisqu'on trouve dans la base de données textuelles *Textum* le mot *amber* employé dans de nombreux autres types de contextes, par exemple les syntagmes suivants : *amber beer*, *amber cookware*, *amber drinks*, *amber essence*, *amber filter*, *amber glow*, *amber liquid*, *amber pin*, *amber radiance*, *amber slopes of land*, *amber sparks*, *amber spice*, *amber sweetener*, *amber syrup*, *amber twilight*, *amber water* et *amber waves*.

Ensuite, comme pour les noms d'oiseaux, les sens des noms de couleurs sont parfois séparés par des lettres et parfois par des point-virgules. Nous n'illustrerons pas à nouveau ces modes de présentation.

### 3.4.2 Les indications sémantiques

Bon nombre (47 %) des lexies de couleur ne portent pas d'indication sémantique. Quand le sens est indiqué, il l'est le plus souvent par le référent (*colour*) (dans 35 % des articles). On l'indique aussi par un synonyme (dans 14 % des articles), par la marque (*in colour*) (dans 2 % des articles), par une autre couleur (dans 1 % des articles) ou par la glose (*couleur*) (dans 1 % des articles). Ces quatre derniers procédés sont une nouveauté par rapport au groupe des oiseaux. Dans les textes introductifs du *RCSS*, on trouve une expression qui peut englober tous les types d'indications sémantiques du groupe des couleurs : «les synonymes et définitions partielles» (1995 : XVII). À leur sujet, les textes introductifs nous apprennent qu'elles se trouvent entre parenthèses, ce qui est vrai, mais n'indiquent pas dans quelles situations elles doivent paraître. Nous croyons qu'elles doivent généralement servir le même objectif que la marque de domaine, c'est-à-dire «[figurer] pour indiquer les différents sens d'un mot et introduire les traductions appropriées [ou] quand la langue de départ n'est pas ambiguë, mais que la traduction peut l'être» (1995 : XIX). On devrait donc trouver une indication sémantique dans les articles polysémiques, mais non dans les articles monosémiques. Parmi les articles étudiés, 74 % confirment ce principe, alors que 26 % d'entre eux le contredisent.

Par ailleurs, la disparité en ce qui concerne le type de marques est-elle justifiée? Pourquoi ne pas avoir choisi le référent (*colour*) dans tous les cas? D'abord, dans un seul article, on indique le sens par une autre couleur :

**carnation [...]**

**2** adj (pink) rose; (red) incarnat (1995 : 118)

Le choix est justifié par le fait que la traduction sera différente selon que la couleur tend plutôt vers le rose ou vers le rouge.

Ensuite, qu'en est-il du choix du synonyme dans quinze articles? Indiquons d'abord que dans onze d'entre eux, même si le synonyme indique le sens, il ne semble pas avoir été inclus dans ce but. Dans ces articles, le synonyme est indiqué de la manière suivante :

**champagne** [...] **1** n [...]

**2** COMP (also **champagne-coloured**) champagne inv (1995 : 127)

Ce que le lexicographe semble vouloir communiquer à l'utilisateur par l'information (*also champagne-coloured*) est que la lexie a un synonyme. Le sens de *champagne* peut cependant être déduit à partir de cette information. L'ajout du référent (*colour*) dans cet article, comme dans les quatorze autres rédigés de cette façon, aurait donc créé une redondance. Par contre, dans les quatre autres articles, le synonyme a pour fonction première d'indiquer le sens. Dans ceux-là, on aurait dû, pour une plus grande cohérence, choisir le référent. Voici un exemple :

**cream** [...]

**2** adj (cream-coloured) crème inv; (made with cream) cake à la crème (1995 : 182)

Ici, comme dans les articles *coffee*, *ebony* et *golden*, on aurait pu mettre le référent (*colour*) à la place du synonyme, sans que la clarté de l'information en souffre.

Enfin, il nous semble impossible de justifier les choix de la marque (*in colour*), utilisée pour les adjectifs *lilac* et *red*, et de la glose (*couleur*), employée pour

la lexie *tawny*. Le choix d'une indication sémantique autre que le référent (*colour*) est donc justifié dans douze articles sur dix-neuf.

### 3.4.3 Les informations grammaticales

Chaque mot de couleur est défini d'une des manières suivantes :

- nom,
- adjectif,
- composé,
- nom et adjectif,
- nom et composé.

Apposée aux lexies simples retenues, la catégorie grammaticale *COMP* paraît curieuse. Nous supposons qu'elle signifie «le mot *x* lorsqu'employé en apposition».

Voici un tableau qui illustre les différentes manières dont les mots de couleurs sont catégorisés :

**Tableau 3 : Catégories grammaticales des mots de couleurs dans le RCSS**

<i>adj</i>	<i>n</i> <i>adj</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>adj, n</i> (traités ensemble, dans cet ordre)	<i>adj</i> <i>n</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i> <i>COMP</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i>	<i>COMP</i>	<i>n, adj</i> (traités ensemble, dans cet ordre)
amber	aquamarine	beige	black	bronze	buff	camel	cyan
ash(-)blond(e)	azure	blond	blue		fawn	champagne	
auburn	emerald	carmine	brown		ochre	charcoal	
blackish	garnet	crimson	green		russet	cherry	
blue-black	indigo	mauve	khaki		rust	chocolate	
bluish	lilac	taupe	purple		sienna	cinnamon	
brownish	magenta	ultramarine	red			coffee	

carnation	olive		scarlet			coral	
cerise	orange		white			ebony	
chestnut	pink		yellow			ivory	
cornflower	turquoise					mushroom	
cream						wine	
dun							
geranium							
ginger							
glaucous							
gold							
golden							
greenish							
grey							
greyish							
hazel							
heliotrope							
maroon							
off-white							
oxblood							
peach							
pinkish							
plum							
poppy							
primrose							
purplish							
reddish							
rosy							
saffron							
snow-white							
tan							
tangerine							
tawney							
titian							
whitish							
yellowish							

Voici maintenant un exemple de ce que nous entendons par «traités séparément» et par «traités ensemble» :



**aquamarine** [...] 1 n (stone) aigue-marine f; (colour) bleu vert m inv

2 adj bleu-vert inv (1995 : 36)

**beige** [...] adj, n beige (m) (1995 : 67)

Le tableau illustre clairement combien il est difficile de catégoriser grammaticalement les mots de couleurs. D'ailleurs, les lexies désignées uniquement comme adjectif par le *RCSS* sont parfois classées comme nom et adjectif par le *DHO* et vice versa. Les lexies catégorisées par l'un comme nom et composé sont parfois désignées par l'autre comme nom seulement. Les lexies classées comme nom par le premier sont parfois catégorisées comme nom et adjectif par le second, Les lexies désignées comme composé par le *RCSS* sont parfois classées soit comme nom et adjectif, soit comme adjectif ou comme nom par le *DHO*. Enfin, les lexies catégorisées par le premier comme nom et adjectif sont parfois classées comme nom seulement par le second. Cela est un problème. Il nous semble néanmoins qu'il y aurait eu plus d'uniformité dans le *RCSS* si ce dernier avait traité les catégories grammaticales nom et adjectif toujours dans le même ordre. Ensuite, pourquoi les traiter parfois séparément et d'autres fois ensemble? Ensemble quand le nom et l'adjectif ont le même équivalent, nous sommes-nous dit. Or, il y a deux contre-exemples (qu'on pourrait tout de même qualifier d'exceptions qui confirment la règle). Les lexies *khaki* et *magenta* ont une seule et même traduction pour leurs deux catégories grammaticales, pourtant, on ne les traite pas ensemble.

#### 3.4.4 L'analyse du sous-groupe *xish* (où *x* est un autre nom de couleur)

Nous avons comparé les adjectifs de couleurs formés de noms de couleurs et du suffixe *-ish*. Nous en avons relevé dix : *blackish*, *bluish*, *brownish*, *greenish*,

*greyish, pinkish, purplish, reddish, whitish* et *yellowish*. Pour la plupart d'entre eux, on propose les traductions «tirant sur le x» (à l'article *purple*, on donne plutôt «qui tire sur le violet») et «xâtre», où «x» est la traduction française du nom de couleur. Ces deux traductions sont dans certains articles séparées par une virgule, et dans d'autres, séparées par un point-virgule. Selon les textes introductifs du *RCSS*, «une virgule sépare les traductions considérées comme équivalentes ou pratiquement équivalentes», alors que «un point-virgule sépare les traductions qui ne sont pas interchangeables» (1995 : XXIII). Comparons *blackish* et *bluish* :

**blackish** [...] adj tirant sur le noir, noirâtre (*pej*) (1995 : 77)

**bluish** [...] adj tirant sur le bleu; (*pej*) bleuâtre [...] (1995 : 83)

Ces traductions ne paraissent généralement pas interchangeables, mais peut-être le sont-elles dans certains contextes. Il est vrai que la notion d'équivalence est difficile à cerner. Cependant, il semble que si toutes les lexies de couleurs avaient été traitées ensemble, l'uniformité aurait probablement été plus grande.

En outre, les textes introductifs indiquent que, «en règle générale, le point-virgule est accompagné d'une indication qui précise la différence de sens» (1995 : XXIII). Ce principe justifie que la marque (*pej*) se trouve devant l'équivalent dans le cas de *bluish*, et elle justifie également que la marque se trouve après l'équivalent dans le cas de *blackish*. En effet, on n'insérera jamais, dans ce dictionnaire, d'indication à l'intérieur d'une suite de traductions séparées par des virgules. C'est pourquoi on ne peut mettre la marque (*pej*) devant «noirâtre». Ce serait une contradiction. Par contre, comme les traductions de cet article ne sont qu'à

peu près équivalentes, on peut ajouter une précision à la suite d'une des traductions. De ce point de vue, nous constatons donc que la façon de présenter les différents types de traductions dans l'ensemble du dictionnaire est cohérente.

Tel qu'illustré à l'aide des articles *blackish* et *bluish*, la traduction «xâtre» est généralement marquée (*pej*), soit les lexies «noirâtre», «bleuâtre», «verdâtre», «grisâtre» et «jaunâtre». Par contre, la lexie «brunâtre» est marquée (*slightly pej*) et les lexies «rosâtre», «rougeâtre» et «blanchâtre» ne sont pas marquées. Le manque d'unité en ce qui concerne les marques est-elle un reflet de l'usage, ou une plus grande homogénéité aurait-elle été possible?

Après interrogation de la base de données textuelles *Textum* à ce sujet, il semble que les marques soient assez représentatives de l'usage. Un pourcentage relativement élevé des contextes dans lesquels on retrouve un hétéronyme de la série marquée (*pej*) sont en effet péjoratifs, respectivement 62 % pour «noirâtre», 42 % pour «bleuâtre», 37 % pour «verdâtre», 71 % pour «grisâtre» et 50 % pour «jaunâtre». La lexie «brunâtre», à laquelle on a attribué la marque (*slightly pej*), aurait cependant peut-être dû recevoir la marque (*pej*). En effet, 47 % des contextes dans lesquels on la retrouve (pourcentage qui dépasse ceux de «bleuâtre» et de «verdâtre») sont clairement péjoratifs. Quant aux lexies non marquées de cette série, «rosâtre» et «rougeâtre» ne nécessitaient pas la marque (*pej*), ayant des pourcentages de contextes neutres et mélioratifs nettement plus élevés que leur pourcentage de contextes

péjoratifs. Par contre, «blanchâtre», avec son 40 % d'occurrences péjoratives, aurait dû recevoir une marque.

### 3.4.5 Le traitement des synonymes

Dans certains articles, un synonyme est donné. Il est parfois présenté comme tel. Dans d'autres articles, il est présenté comme un référent (ou «définition partielle» pour employer le terme du *RCSS*), donc comme indication sémantique. Dans d'autres articles encore, le synonyme paraît sous forme d'exemple. Voici un exemple de chacun de ces trois modes de présentation de l'information synonymique :

**champagne** [...] 1 [...]

2 COMP (also **champagne-coloured**) champagne inv (1995 : 127)

**coffee** [...] 1 [...]

2 COMP (coffee-flavoured) au café; (coffee-coloured) (couleur) café au lait inv (1995 : 148)

**garnet** [...] 1 [...]

2 adj ◆ **garnet(-coloured)** grenat inv (1995 : 338)

Le synonyme en question n'est pas nécessairement *x-coloured*, où *x* est le mot-vedette. On trouve également des exemples tels que *of a x colour* et *x* (une autre couleur) :

**golden** [...] adj (of a golden colour) d'or, doré, (couleur d') or; hair doré, d'or; [...] (1995 : 357)

**indigo** [...] 1 [...]

2 adj ◆ **indigo (blue)** (bleu) indigo inv (1995 : 429)

Parmi tous ces synonymes, il y en a un qui s'est en plus mérité un article. Il s'agit de *coffee-coloured*. Cet article semble d'ailleurs inutile, étant donné qu'il ne fait que répéter l'équivalent trouvé sous *coffee*. (Mentionnons que la catégorie grammaticale attribuée à *coffee-coloured* est l'adjectif plutôt que le composé attribué à son synonyme *coffee*. Cela confirme que les couleurs marquées COMP devraient, comme indiqué précédemment, être marquées adj.) Pour éviter ce dédoublement, tout en gardant l'information *coffee-coloured* aussi visible, il aurait donc été préférable de présenter le synonyme comme tel ou en exemple (il aurait alors hérité de caractères gras). Ainsi, on n'aurait pas eu à créer l'article *coffee-coloured* et on aurait obtenu une plus grande cohérence.

### 3.4.6 Les locutions (mots composés)

La forme *x-coloured* est parfois traitée comme un composé plutôt que comme un synonyme. Dans les trois modes de présentation indiqués précédemment, cette forme est clairement un synonyme du mot-vedette, même lorsqu'elle est présentée comme référent ou en exemple, parce qu'elle se traduit de la même façon que lui. Il n'en est rien dans l'article suivant :

**amber** [...] 1 [...]

2 adj jewellery d'ambre ◆ **amber-coloured** ambré ◆ (Brit Aut) **amber light** feu m orange

◆ **the lights are at amber** les feux sont à l'orange (1995 : 23).

En observant les mots composés contenant les mots de couleurs retenus, nous avons constaté un manque de cohérence. D'abord, le marquage du domaine est parfois problématique. Par exemple, on a marqué l'expression *black knight* comme

du domaine du commerce, et l'expression *white knight* comme du domaine de la bourse. Pourtant, ces deux expressions font référence à deux réalités intimement liées. Quant à la lexie *black pepper*, elle n'est accompagnée d'aucune marque de domaine, alors que *white pepper* porte la marque (*Culin*).

Ensuite, des mots composés de même nature sont parfois présentés différemment. Voici quelques exemples. La lexie *blue collar* ne paraît que dans le composé *blue collar worker*, qui constitue une entrée. Cependant, *white-collar*, lui, constitue une entrée, dans laquelle on retrouve non seulement *white-collar worker*, mais aussi *a white-collar job* et *white-collar union*. Comparons maintenant les composés *brown belt* et *black belt*. D'abord, *brown belt* est traité en sous-entrée de *brown*, alors que *black belt* constitue une entrée. (On observe le même phénomène en ce qui concerne *brown bread* et *black bread*, ainsi que *brown bear* et *black bear*.) Ensuite, *brown belt* porte la marque de domaine (*Judo*) et *black belt* la marque (*Sport*), domaines qui, soit dit en passant, ne figurent pas dans la liste qu'on trouve dans les textes introductifs. Enfin, *black belt* est accompagné des référents *belt* et *wearer*, précisions qu'on ne retrouve pas pour *brown belt*.

Nous avons aussi comparé les composés *amber light*, *green light* et *red light*. D'abord, *amber light* est traité en sous-entrée, alors que les deux autres ont leur propre article. Ensuite, ces trois composés sont accompagnés de la marque *Aut* (automobiles). Cependant, cette marque ne paraît pas au même endroit dans les trois cas. Voici les trois articles :

**amber** [...] 1 [...]

2 [...] ♦ (Brit Aut) **amber light** feu m orange ♦ **the lights are at amber** les feux sont à l'orange (1995 : 23)

**green light** n (Aut) feu m vert ♦ (fig) **to give sb the green light** donner le feu vert à qn ♦ **to get the green light from sb** obtenir or recevoir le feu vert de qn (1995 : 365)

**red light** n (lit) feu m rouge ♦ (fig) **to see the red light** se rendre compte du danger ♦ (fig) **he got the red light on the project** son projet n'a pas eu le feu vert, on a mis le veto à son projet ♦ (Aut) **to go through the red light** passer au feu rouge, brûler un feu rouge (1995 : 723)

Le fait que la marque paraisse avant *amber light* plutôt qu'après est justifié par le fait que, contrairement aux deux autres lexies, *amber light* ne paraît qu'en sous-entrée. C'est également pour cette raison qu'on n'a pas inscrit de catégorie grammaticale à la suite de *amber light*. Par contre, pour plus d'uniformité, au lieu de la marque (*lit*) (qui n'est expliquée nulle part, mais semble vouloir dire *literally*) dans l'article *red light*, on aurait dû mettre la marque (*Aut*). De cette façon, on n'aurait pas eu à mettre cette marque devant l'exemple au sens propre : elle aurait été sous-entendue comme pour l'exemple de *amber light*. Il aurait aussi fallu, dans un souci de plus grande uniformité, répéter la marque (*fig*) pour le deuxième exemple de *green light*.

En outre, si *amber light* est le terme britannique, *yellow light* est le terme nord-américain. On aurait dû trouver ce terme dans le dictionnaire, mais il n'y figure pas. Enfin, l'article *red light* contient deux exemples au sens figuré et un au sens

propre, alors que *green light* ne contient que des exemples au sens figuré, et que *amber light* n'est accompagné que d'un exemple au sens propre, alors qu'il existe bien un sens figuré d'après la consultation de *Textum*. Dans les trois cas, il aurait été intéressant de trouver au moins un exemple de chaque type.

En ce qui concerne les noms composés de couleurs qui n'ont pas été retenus dans la liste initiale, nous sommes tout de même allée vérifier où ils paraissent dans le dictionnaire : comme mot-vedette, en sous-entrée du premier mot ou en sous-entrée du deuxième mot. D'abord, quelques rappels : nous n'avons retenu dans la liste initiale que les lexies simples, c'est-à-dire les lexies d'un mot, et les lexies de deux mots liés par un trait d'union; nous avons exclu les lexies de deux mots (ou plus) non liés par un trait d'union; la graphie retenue pour les noms de couleurs est celle du *RC*; tous les mots de la liste initiale figurent en entrées séparées dans le *RCSS*.

Mentionnons qu'en effectuant cette recherche, nous avons constaté que bon nombre des lexies exclues ont une graphie avec trait d'union dans le *RCSS*. Dans ce dictionnaire, nous avons relevé soixante-huit des lexies exclues. D'abord, parmi elles, quarante et une paraissent comme mots-vedettes, ce qui est conforme à ce qui est annoncé dans les textes introductifs : «Dans la partie anglais-français, de manière générale, les composés, qu'il s'agisse de termes soudés (ex.: **blackbird**), comportant un trait d'union (ex.: **snow-capped**) ou constitués de plusieurs mots isolés (ex.: **pipe dream, land ownership**) sont traités en tant qu'entrées à part entière et figurent dans



la nomenclature à leur place alphabétique normale.» (1995 : XI) Sur ces quarante et une lexies, vingt-deux portent le trait d'union qu'elles n'ont pas dans le *RC*.

Ensuite, vingt-six des soixante-huit lexies relevées paraissent plutôt en sous-entrée du premier mot qui les compose. Seulement cinq d'entre elles portent le trait d'union, ce qui est probablement dû au fait que, en dépit de l'information que l'on trouve dans les textes introductifs, on a plus tendance à traiter en tant qu'entrées les mots composés à trait d'union que les mots composés constitués de mots isolés.

Enfin, une seule des lexies relevées figure en sous-entrée du deuxième mot qui la compose. Il s'agit de *light brown*.

### **3.5 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Dictionnaire***

#### ***Hachette-Oxford* : groupe hétéronymique des couleurs**

##### **3.5.1 Le renvoi à la note d'usage lexicale *Colours***

D'abord, qu'est-ce qu'une note d'usage lexicale? C'est un ensemble d'informations qui «renseignent le lecteur sur l'utilisation de certains termes. Leur objectif est de donner, sous une entrée générique [...] l'essentiel des exemples de construction qu'on ne peut, faute de place, faire figurer sous chacun des mots spécifiques qui constituent cet ensemble générique.» (1994 : XVII) On trouve la note *Colours* en encadré, à sa place dans l'ordre alphabétique, soit à la page 1104. La marque →1104 figure dans les articles qui renvoient à cette note.

Le renvoi à la note d'usage paraît généralement en tout début d'article, après le mot-vedette et la transcription phonétique, mais avant la catégorie grammaticale.

Voici un exemple :

**amber** [...] →1104 *I n* 1 (resin) ambre *m*; 2 GB (traffic signal) orange *m*; **at** ~ à l'orange;

**to change** ou **turn to** ~ passer à l'orange; 3 (colour) ambre *m*.

II *modif* [*necklace, ring*] d'ambre.

III *adj* [*eyes, fruit, fabric*] couleur d'ambre; [*light, wine*] ambré. (1994 : 979)

Dans ce cas-ci, comme dans de nombreux autres, le renvoi à la note d'usage paraît en début d'article et semble s'appliquer à l'ensemble des catégories grammaticales et des sens, même s'il ne concerne qu'une partie de ceux-ci. Cela pourrait être considéré comme la norme de rédaction, étant donné que sur les trente-neuf mots-vedettes qui ont clairement plus d'un sens (c'est-à-dire pas seulement un ou des sens de couleur) et dont l'article comprend le renvoi à la note d'usage, trente (c'est-à-dire 77 %) sont présentés de cette façon.

La note paraît dans les neuf autres articles de trois manières différentes. Les voici :

**Burgundy** [...] →1273 *I n* 1 Geog Bourgogne *f*; **in** ~ en Bourgogne; 2 (wine) bourgogne *m*, vin *m* de Bourgogne; 3 →1104 (colour) (couleur *f*) bordeaux *m*.

II *adj* 1 Geog de Bourgogne; 2 (colour) bordeaux. (1994 : 1057)

**champagne** [...] *I n* Wine champagne *m*; **a glass of** ~ une coupe or une flûte de champagne; **pink** ~ champagne rosé.

II →1104 *adj* (colour) champagne *inv*. (1994 : 1079)

**coral** [...] *I n* corail *m*.

II *modif* [*earring, necklace, paperweight*] de or en corail.

III *adj* → 1104 (colour) corail *inv.* (1994 : 1126)

L'exemple de *Burgundy* illustre que dans certains articles, on place le renvoi au sens approprié. Les lexies *cinnamon* et *ebony* sont aussi présentées de cette façon. L'exemple de *champagne* illustre que dans d'autres articles, on place le renvoi devant la catégorie grammaticale appropriée. Les lexies *charcoal*, *hazel*, *lilac* et *saffron* sont aussi présentées de cette façon. L'article *coral* est le seul où on trouve le renvoi après la catégorie grammaticale appropriée.

Pour des raisons évidentes de cohérence d'une part, ce choix ne se justifie pas. D'autre part, sur les neuf articles dans lesquels le renvoi paraît à un endroit différent de ce qui semble être la norme pour les lexies de couleur polysémiques, six n'ont même pas de justification sémantique, soit *Burgundy* (en effet, tel qu'illustré ci-dessus, on restreint le renvoi au sens 3 du nom, alors qu'il s'applique également au sens 2 de l'adjectif), *charcoal* (on restreint le renvoi à l'adjectif, alors qu'il s'applique également au sens 3 du nom), *cinnamon* (même remarque que pour *Burgundy*), *ebony* (on restreint le renvoi au sens 3 du nom, alors qu'il s'applique également au *modifier*), *lilac* et *saffron* (dans les deux cas, on restreint le renvoi à l'adjectif, alors qu'il s'applique également au nom).

### 3.5.2 La note d'usage lexicale *Colours*

Maintenant, qu'est-ce que cette note d'usage nous apprend? Y a-t-il des redondances entre ce qu'elle contient et ce que les articles contiennent. Si oui, ces

redondances se justifient-elles par des «traductions-exceptions» ou autres? De manière générale, la note d'usage *Colours* complète très bien les articles de couleurs. Cependant, étant donné qu'on les trouve dans la note d'usage, certains exemples contenus dans les articles auraient pu être omis. C'est le cas par exemple de *in black*, *to wear black* et *to paint/dye sth [something] black*. En outre, certaines informations contenues dans plusieurs articles auraient pu être omises pour plutôt faire l'objet d'un paragraphe dans la note d'usage. C'est le cas notamment de *to go or turn ~* (ou seulement un des deux), où le tilde remplace le mot de couleur-vedette, qui paraît dans douze articles. Par ailleurs, une information qui paraît aux deux endroits se justifie dans certains cas par une traduction exceptionnelle. Par exemple, dans la note, on trouve le paragraphe suivant :

*In the following examples, blue stands for most basic colour terms:*

pale blue	= bleu pâle
light blue	= bleu clair
bright blue	= bleu vif
dark blue	= bleu foncé
deep blue	= bleu profond
strong blue	= bleu soutenu (1994 : 1104)

Les informations contenues dans ce paragraphe n'ont pas à être répétées dans les articles, du moins pas dans ceux qui comportent le renvoi à la note. On trouve malgré tout dans l'article *chocolate* l'exemple *dark ~*. Cette présence est justifiée par le fait que *dark chocolate* ne se traduit pas par «chocolat foncé», mais par «tête-de-nègre».

Toujours en ce qui concerne la note d'usage, nous constatons que certains mots font l'objet d'un paragraphe et ne contiennent même pas de renvoi à la note. C'est le cas de *champagne-coloured*, *gold-coloured*, *reddish* et *whitish*. Parfois, aussi, la note, à propos de points particuliers, renvoie à des articles dans lesquels on ne trouve pas l'information désirée. Par exemple, la note consacre un paragraphe à *describing the colour of someone's hair*. On y trouve la phrase suivante : «*Check other terms such as yellow, ginger, auburn, mousey, etc. in the dictionary.*» (1994 : 1104) Pourtant, à l'entrée *yellow*, on ne trouve rien en ce qui concerne les cheveux.

Enfin, la plupart des informations contenues dans la note ne sont pas répétées ailleurs dans le dictionnaire, ce qui nous semble correct dans la mesure où on évite ainsi une redondance. Par exemple, dans un paragraphe sur les composés *~-coloured* (où ~ est le mot de couleur), on trouve l'exemple *a chocolate-coloured skirt*, accompagné de sa traduction. Cette information ne paraît pas dans l'article *chocolate*, mais comme on y trouve un renvoi à la note, l'information n'est ni perdue, ni doublée.

### 3.5.3 La division et l'ordre des sens

Comme pour les noms d'oiseaux, les sens des noms de couleurs sont séparés par des chiffres arabes, et les nuances de sens par des point-virgules. Nous n'illustrerons pas à nouveau ces modes de présentation.

### 3.5.4 Les indications sémantiques

Le nombre (48 %) des lexies de couleur ne portant pas d'indication sémantique est à peu près le même que dans le *RCSS*. Quand le sens est indiqué, il l'est, toujours à l'instar du *RCSS*, le plus souvent par le référent (*colour*) (dans 41 % des articles). On l'indique aussi par un synonyme (dans 4 % des articles), par la marque (*in colour*) (dans 3 % des articles), par une autre couleur (dans 2 % des articles), par la marque de domaine *Art* (dans 1 % des articles) et par le référent (*colours*) (dans 1 % des articles). Il n'y a rien dans les textes introductifs en ce qui concerne des critères déterminant l'inclusion d'une indication sémantique, mais à notre avis, on devrait en trouver une dans les articles polysémiques, et pas dans les articles monosémiques. Parmi les articles étudiés, 87 % confirment ce principe, alors que 13 % le contredisent.

La disparité en ce qui concerne le type de marques est-elle justifiée? Pourquoi ne pas avoir choisi le référent (*colour*) dans tous les cas? D'abord, qu'en est-il du choix du synonyme dans cinq articles? Indiquons que dans trois d'entre eux, même si le synonyme indique le sens, il ne semble pas avoir été inclus dans ce but. Dans ces articles, on a inscrit l'information synonymique pour elle-même; secondairement, elle indique le sens. L'ajout du référent (*colour*) dans ces articles aurait créé une redondance. Par contre, dans les deux autres articles, le synonyme a pour fonction première d'indiquer le sens. Dans ceux-là, on aurait dû, pour une plus grande cohérence, choisir le référent. Voici un exemple :

**black [...]** →1104 **I [...]**

**II adj 1** (dark) [*car, cloud, hair, paint*] noir *m*; [*night*] obscur; [...] **2** [...] **3** [...] **4** [...] **5** [...] **6** [...] **7** [...] **8** [...] (1994 : 1030)

Ici, comme dans l'article *golden*, on aurait pu mettre le référent (*colour*) à la place du synonyme, sans que la clarté de l'information en souffre.

L'emploi d'une autre couleur comme indication sémantique, au lieu du référent (*colour*), semble justifié dans un des trois cas. En effet, dans l'article *ginger*, que voici, comme dans l'article *rosy*, le référent aurait tout aussi bien fait l'affaire :

**ginger** [...] →1104 I [...]

**II modif 1** Culin [*cake, biscuit*] au gingembre; **2** (reddish) [*hair, beard*] roux/rousse; [*cat*] au poil roux (1994 : 1291)

Par contre, dans l'article *purple*, le référent n'aurait pas suffi :

**purple** [...] →1104 I [...]

**II adj** (bluish) violet; (reddish) pourpre; [...] (1994 : 1599)

Enfin, il nous semble impossible de justifier les choix de la marque (*in colour*), utilisée pour les adjectifs *blue, brown, green* et *red*, de la marque de domaine *Art*, employée pour la lexie *indigo* et du référent (*colours*), utilisé pour la lexie *ochre*. Le choix d'une indication sémantique autre que le référent (*colour*) est donc justifié dans quatre articles sur quatorze.

### 3.5.5 Les informations grammaticales

Chaque mot de couleur est défini d'une des manières suivantes :

- nom,

- adjectif,
- nom et adjectif,
- nom et *modifier*.

Voici un tableau qui illustre les différentes manières dont les mots de couleurs sont catégorisés :

**Tableau 4 : Catégories grammaticales des mots de couleurs dans le *DHO***

<i>adj</i>	<i>n</i> <i>adj</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i> <i>modif</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i>	<i>n, adj</i> (traités ensemble, dans cet ordre)
ash(-)blond <sup>11</sup>	amber	ebony	bronze	beige
auburn	apricot		chocolate	bistre
blackish	aquamarine		cyan	blue-black
blond	azure		gold	blue-green
bluish	black		strawberry	mauve
brownish	blue			ultramarine
cerulean	brown			turquoise
champagne	buff			
chestnut	Burgundy			
coral	camel			
drab	carmine			
glaucous	cerise			
golden	charcoal			
greenish	cherry			
greyish	cinnamon			
hazel	cream			
off-white	crimson			
oxblood	dun			
pinkish	fawn			
purplish	garnet			

<sup>11</sup> Cette lexie paraît sans trait d'union dans le *DHO*, mais nous l'avons sélectionnée parce qu'elle comporte un trait d'union dans le *RC*.



reddish	ginger			
rosy	green			
tawny	grey			
titian	indigo			
whitish	ivory			
yellowish	lilac			
	magenta			
	maroon			
	mushroom			
	ochre			
	olive			
	orange			
	peach			
	pewter			
	pink			
	plum			
	poppy			
	puce			
	purple			
	red			
	roan			
	russet			
	saffron			
	sapphire			
	scarlet			
	tan			
	violet			
	white			
	wine			
	yellow			

La variété des modes de présentation est moins grande que dans le *RCSS*, mais cet ouvrage nous permet également de constater que la manière de catégoriser grammaticalement les lexies de couleurs n'est pas claire pour les lexicographes. De

plus, comme le *RCSS*, le *DHO* traite parfois le nom et l'adjectif ensemble, et d'autres fois séparément. Est-ce que, comme dans le *RCSS*, on les a traités ensemble quand le nom et l'adjectif ont le même équivalent? D'abord, comme dans le *RCSS*, la lexie *magenta* a une seule et même traduction pour ses deux catégories grammaticales, pourtant, on ne les traite pas ensemble. À première vue, c'est la seule exception. Cependant, quand on y regarde de plus près, on constate que les lexies qui n'ont qu'un seul équivalent pour le nom et l'adjectif ont parfois plus d'un sens. Quand c'est le cas, il arrive qu'on les sépare (c'est le cas de *carmine*, *indigo*, *lilac* et *ochre*), et cette séparation semble d'abord justifiée parce qu'on trouve dans ces articles une spécification au nom ou à l'adjectif. Il arrive aussi qu'on les traite ensemble (c'est le cas de *ultramarine* et *turquoise*), ce qui, à première vue, semble également justifié parce que l'article ne porte aucune marque. En y regardant bien, on remarque que *carmine*, *indigo*, *lilac* et *ochre* auraient pu être traités à la manière de *ultramarine* et *turquoise* et vice versa, ce qui illustre encore une fois un manque de concertation.

### 3.5.6 Le traitement des synonymes

Nous n'incluons dans cette partie que les lexies qui, d'après leur traitement dans le *DHO*, semblent être synonymes d'une lexie de la liste. En d'autres termes, il sera question des mots de couleurs qui ne sont pas dans la liste, mais qui sont présentés dans le *DHO* comme ayant un équivalent identique (ou équivalent) à l'équivalent d'une lexie de la liste. Nous en avons relevé douze. Chacun figure soit à l'intérieur de l'article de la couleur dont il est synonyme, soit en entrée, ou dans un groupe de mots composés. Quand il paraît à l'intérieur d'un autre article de couleur,

il n'est pas toujours présenté comme synonyme. Il est parfois aussi présenté comme un référent, donc comme indication sémantique. Voici un exemple de chacun de ces quatre modes de présentation de l'information synonymique :

**bronze** [...] I n 1 (statue, metal) bronze *m*; 2 (colour) (couleur *f* de) bronze *m*; [...]

**Bronze Age** [...]

**bronze-coloured** GB, **bronze-colored** US [...] →1104 *adj* [*object*] couleur de bronze *inv.* (1994 : 1051)

**champagne** [...] I [...]

II →1104 *adj* (colour) champagne *inv.*

**Champagne** [...]

**champagne: ~ cocktail** [...]; **~coloured** *adj* champagne *inv.*; [...] (1994 : 1079)

**charcoal** [...] I n 1 [...]; 2 [...]; 3 (colour) gris *m* anthracite.

II →1104 *adj* (colour) (also ~ **grey**) (gris) anthracite *inv.* (1994 : 1081)

**golden** [...] *adj* 1 [...]; 2 (gold coloured) doré, d'or; [...] (1994 : 1300)

Il serait préférable de présenter l'information synonymique toujours de la même manière. Pour plus de détails au sujet des composés *~coloured*, voir la section 3.5.7.

### 3.5.7 Les locutions

Tel que mentionné précédemment, nous avons relevé douze articles dans lesquels figuraient une expression telle que *to blush ~*, *to go ~* ou *to turn ~*. Nous avons aussi constaté que cette information ne figurait pas toujours au même endroit. Dans dix des douze articles, ce type d'exemple est classé sous l'adjectif, alors que dans les deux autres, il est classé sous le nom. En étudiant ce phénomène, on se rend bien compte qu'il n'est pas facile de distinguer le nom de couleur de l'adjectif de

couleur. C'est à cause de cette ambiguïté que nous avons décidé de traiter les noms de couleurs avec les adjectifs, plutôt que seuls.

Nous avons aussi relevé huit composés de type *~-coloured* (où le tilde est une des couleurs de notre liste) dans le corps du dictionnaire. Même si on trouve un paragraphe à ce sujet dans la note, elles sont toutes (sauf une) justifiées de paraître dans le corps du dictionnaire parce qu'elles ne se traduisent pas à la manière de la norme «couleur ~» qu'on trouve dans la note. Cependant, on n'accorde pas la même importance à tous ces composés. En effet, *bronze-coloured* et *buff-coloured* sont traités comme mots-vedettes, *champagne-coloured*, *coral-coloured* et *gold-coloured* sont traités chacun dans un groupe de composés, et *mushroom-coloured*, *plum-coloured* et *wine-coloured* sont traités comme des synonymes de l'adjectif ~. La manière de présenter l'information change au fur et à mesure qu'on avance dans l'ordre alphabétique : il est possible que le dictionnaire ait été fait en partant de la lettre a, et que, le processus étant très long, la méthodologie ait changé en cours de route.

En observant les mots composés contenant les mots de couleurs retenus, nous avons constaté un manque d'uniformité. D'abord, le choix des composés à retenir est parfois problématique. Par exemple, on n'a pas traité l'expression *Black knight*, mais on a traité son hétéronyme *White knight* et on n'a pas traité *brown belt*, mais on a traité *black belt*.

Ensuite, des mots composés de même nature sont parfois présentés différemment. Voici quelques exemples. Les composés *blue collar* et *white-collar* constituent chacun une entrée. En sous-entrée de *blue collar*, on trouve ~ *worker*, ~ *union* et ~ *vote*. Dans l'article de *white-collar*, on trouve seulement [*vote*] comme actant. *White-collar worker* et *white-collar union* paraissent plus loin, dans un groupe de mots composés de *white*.

Nous avons aussi comparé les composés *amber light*, *green light*, *red light* et *yellow light*. D'abord, *amber light* n'est pas traité (on se contente de donner à *amber* un sens de *traffic signal*), alors que *green light* ne paraît que dans l'expression (dans la section *IDIOMS*) *to give sb/sth the ~ light*, que *red light* (sens propre seulement) a son propre article et que *yellow light* ne paraît que dans l'exemple *the lights are on ~*, sous l'adjectif. Comme dans le *RCSS*, on n'a traité que le sens propre ou le sens figuré de ces locutions, alors qu'on aurait dû traiter les deux.

En ce qui concerne les noms composés de couleurs qui n'ont pas été retenus dans la liste initiale (c'est-à-dire les lexies complexes), nous sommes tout de même allée vérifier où ils paraissent dans le dictionnaire : comme mot-vedette, en sous-entrée du premier mot de la lexie complexe, en sous-entrée du deuxième mot, dans un groupe de mots composés dont la vedette est le premier mot ou comme synonyme du premier mot. D'abord, rappelons à nouveau que nous n'avons retenu dans la liste initiale que les lexies simples, c'est-à-dire les lexies d'un mot, et les lexies de deux mots liés par un trait d'union. Nous avons exclu les lexies de deux mots (ou plus) non

liés par un trait d'union. Rappelons aussi que la graphie retenue pour les noms de couleurs est celle du *RC*. Enfin, tous les mots de la liste initiale, sauf *ash(-)blond*, *blue-black*, *blue-green* et *off-white*, figurent en entrées séparées dans le *DHO*.

En effectuant cette recherche, nous avons constaté que huit des lexies exclues ont une graphie avec trait d'union dans le *DHO*, et qu'une des lexies exclues y devient un terme soudé. Dans ce dictionnaire, nous avons relevé cinquante-six des lexies exclues. D'abord, parmi elles, trente-neuf paraissent dans un groupe de mots composés, douze comme mot-vedette, deux comme synonyme, une en sous-entrée du premier mot, une en sous-entrée du deuxième mot et une en sous-entrée de la lexie complexe. Voici des exemples :

**apple** [...] I *n* [...]

II *modif* [...]

IDIOMS [...]

**apple**: ~ **blossom** [...]; **apple brandy** [...]; **apple core** [...]; **apple green** →1104 *n*

vert pomme *m inv*; [...] (1994 : 988)

**baby** [...] I *n* [...]

II *modif* [...]

III<sup>o</sup> *vtr* [...]

IDIOMS [...]

**baby blue** →1104 *adj* bleu clair *inv*. (1994 : 1004)

**navy** [...] I *n* [...]

II *adj* →1104 **1** (also ~ **blue**) (colour) bleu marine *inv*; **2** [...] (1994 : 1487)<sup>12</sup>

<sup>12</sup> *Navy* (contrairement à *navy blue*) ne fait pas partie de la liste parce qu'il ne figure pas au *RC*.

**indigo** [...] →1104 *In* Art, Bot, Tex indigo *m*.

*II adj* indigo *inv*; ~ **blue** bleu indigo *inv*. (1994 : 1364)

**brown** [...] →1104 *In* [...]

*II adj* 1 (in colour) [*suit, shoes, leaves, paint, sofa, car, eyes*] marron *inv*; [*hair*] brun, châtain; [...] **light** ou **pale** ~ marron clair *inv* [...] (1994 : 1052)

**platinum blonde** *In* [...]

*II adj* ~ **hair** cheveux *mpl* blond platine or blonds platinés (1994 : 1563)

Rien n'est précisé dans les textes introductifs au sujet de l'endroit où les composés doivent figurer, mais il semble ressortir que le principe de rédaction est de les mettre dans un groupe.

D'ailleurs, le *DHO* semble avoir une nette tendance à utiliser le principe des groupes de mots composés. On y retrouve parfois même des termes soudés coupés : *bloodred* (qui paraît en deux mots dans le *RC*), qui figure dans un groupe dont la tête est *blood*, *cornflower blue*, qui figure dans un groupe dont la tête est *corn* et *gunmetal grey*, qui figure dans un groupe dont la tête est *gun*.

### 3.6 Conclusion

L'analyse du groupe hétéronymique des couleurs nous permet de désigner à nouveau le *DHO* gagnant en ce qui concerne l'uniformité de traitement. Le *RCSS* marque tout de même des bons points, entre autres au sujet des indications sémantiques. En effet, l'emploi d'indications sémantiques particulières s'y justifie dans la plupart des cas (ce qui n'est pas vrai en ce qui concerne le *DHO*). Nous avons également constaté qu'on y présente les différents types de traductions de manière

uniforme, et que les marques d'usage y sont généralement représentatives de l'usage réel. Le *DHO* innove cependant avec l'insertion de la note d'usage qui complète bien l'information trouvée dans les articles. De plus, il respecte mieux que le *RCSS* la règle selon laquelle on devrait trouver une indication sémantique dans les articles polysémiques, mais non dans les articles monosémiques. Enfin, la disparité dans la manière de catégoriser grammaticalement les couleurs y est moins grande que dans le *RCSS*.

### **3.7 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Robert & Collins Super Senior* : groupe hétéronymique des langues**

#### **3.7.1 La division et l'ordre des sens**

Comme pour les noms d'oiseaux et les noms de couleurs, les sens des noms de langues sont parfois séparés par des lettres et parfois par des point-virgules. Nous n'illustrerons pas à nouveau ces modes de présentation.

#### **3.7.2 Les indications sémantiques**

En ce qui concerne les indications sémantiques, le groupe des langues semble être le groupe traité avec le plus de cohérence dans le *RCSS*. D'abord, des quatre-vingt-huit lexies de notre liste, quatre-vingt paraissent dans ce dictionnaire. De ces quatre-vingt lexies, soixante-huit portent une indication sémantique. Il s'agit de la marque de domaine (*Ling*) pour soixante-six d'entre elles, d'un synonyme pour une d'entre elles et du référent (*language*) pour la dernière.



### 3.7.3 Les informations grammaticales

Chaque mot de langue est défini d'une des manières suivantes :

- nom,
- adjectif,
- nom et adjectif.

**Tableau 5 : Catégories grammaticales des mots de langues dans le RCSS**

<i>adj</i>	<i>n</i> <i>adj</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>adj, n</i> (traités ensemble, dans cet ordre)	<i>adj</i> <i>n</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i>
Assyrian	Afghan	Akkadian	Albanian	Aramaic
Gallic	Afrikaans	Sanskrit	Anglo-Saxon	Farsi
Kurdish	Arabic		Breton	Hindi
Phoenician	Armenian		Bulgarian	Lettish
Scandinavian	Basque		Burmese	Mandarin
Slovak	Bengali		Cantonese	Urdu
	Berber		Castilian	
	Malagasy		Catalan	
	Manchu		Chinese	
	Romance		Czech	
	Tamil		Danish	
			Dutch	
			English	
			Esperanto	
			Estonian	
			Finnish	
			Flemish	

			French	
			Frisian	
			German	
			Gothic	
			Greek	
			Hebrew	
			Hungarian	
			Icelandic	
			Indo-European	
			Indonesian	
			Iranian	
			Italian	
			Japanese	
			Javanese	
			Khmer	
			Korean	
			Lapp	
			Latin	
			Lithuanian	
			Malay	
			Maori	
			Norwegian	
			Polish	
			Portuguese	
			Provençal	
			Romanian	
			Russian	

			Serbo-Croat	
			Slovene	
			Spanish	
			Swedish	
			Thai	
			Tibetan	
			Turkish	
			Ukrainian	
			Vietnamese	
			Walloon	
			Welsh	

Les mots de langues désignent la plupart du temps à la fois une langue et une personne de nationalité x. En ce qui concerne la catégorie grammaticale *adj*, il est difficile de savoir si, dans le *RCSS*, elle concerne seulement le sens de nationalité ou également le sens de langue. En effet, la marque de domaine figure généralement sous le nom, de façon à distinguer le sens de personne du sens de langue, qui ne se traduisent pas de la même manière en français, soit avec une majuscule pour le sens de nationalité et avec une minuscule pour le sens de langue. Étant donné que la forme adjectivale française prend la minuscule dans les deux sens, on ne trouve sous l'adjectif que la traduction. Nous en déduisons que la traduction trouvée sous la catégorie *adj* concerne les deux acceptions.

Dans quelques articles, il était plus clair que la catégorie *adj* s'appliquait à la langue. C'est le cas de *Esperanto*. D'abord, la traduction de l'adjectif par «en

espéranto» (seule traduction formée de «en x») montre bien qu'il est question d'une langue plutôt que d'une personne. Cela est d'autant plus évident que l'espéranto n'est pas une nationalité. Le cas de *Finnish* est aussi assez transparent. Cet adjectif a quatre sens séparés par des points-virgules. Le premier sens est introduit par le référent (*gen*) [pour *in general*] et les suivants par des actants. Le troisième sens est clairement celui de langue : on y trouve les actants *teacher*, *dictionary* suivis de la traduction «de finnois». Les adjectifs *French*, *German*, *Greek*, *Russian* et *Spanish* bénéficient sensiblement de la même présentation que *Finnish*. Quant aux six lexies désignées comme adjectif seulement, une seule parmi elles porte une indication sémantique. Il s'agit de *Gallic*, qui est définie par le synonyme (*French*). Enfin, pour la lexie *Latin*, on a cru bon inscrire la marque de domaine (*Ling*) pour l'adjectif et pour le nom. En plus de cela, sous le sens pertinent de l'adjectif, on trouve les actants *text* et *poet*. Dans les articles *romance* et *Thai*, on trouve également la marque (*Ling*) et sous le nom et sous l'adjectif.

#### 3.7.4 Les exemples et les contextes

On ne trouve que très peu d'exemples et de contextes d'utilisation dans le champ sémantique des langues. Des quatre-vingt lexies relevées, dix seulement sont accompagnées de l'un ou l'autre de ces deux types d'information complémentaire. Il s'agit de *English*, *Finnish*, *French*, *Gallic*, *German*, *Greek*, *Italian*, *Latin*, *Russian* et *Spanish*. L'actant *teacher* figure dans six articles et l'actant *dictionary* dans quatre articles. En entrée séparée, on trouve pour trois mots de langues le dérivé *xism* et pour deux mots le dérivé *xize*. À deux endroits, nous avons repéré l'unité lexicale

*x(-)speaker* : elle paraît en entrée séparée et avec un trait d'union à la suite de *English*, mais comme combinaison libre et sans trait d'union à l'intérieur de l'article *German*. Enfin, le mot composé *x-speaking* paraît en entrée séparée à la suite de *English*, ainsi que comme combinaison libre à l'intérieur de l'article *German*. La présence de ces exemples et contextes d'utilisation aurait également été bénéfique pour les autres mots de langues.

### 3.8 Lacunes en ce qui concerne l'uniformité dans le *Dictionnaire*

#### *Hachette-Oxford* : groupe hétéronymique des langues

##### 3.8.1 Le renvoi à la note d'usage lexicale *Languages*

D'abord, des quatre-vingt-huit lexies de notre liste, soixante-dix-huit paraissent dans ce dictionnaire. L'analyse du groupe des langues nous permet de confirmer l'hypothèse que nous avons formulée dans la partie 3.5, soit que la norme de rédaction en ce qui concerne le renvoi à une note d'usage est de le faire paraître en début d'article, après le mot-vedette et la transcription phonétique, mais avant la catégorie grammaticale. En effet, soixante-sept des soixante-huit articles dans lesquels on trouve le renvoi à la note *Languages* sont présentés de cette façon. On trouve la note *Languages* en encadré, à sa place dans l'ordre alphabétique, soit à la page 1402. La marque →1402 figure dans les articles qui renvoient à cette note.

Seul l'article *Hebrew* est présenté comme suit :

**Hebrew** [...] *1 n 1* (person) Hébreu *m*, Israélite *mf*; **2** →1402 Ling hébreu *m*.

II *adj* [*person*] hébreu; [*calendar, alphabet, civilization*] hébraïque; [...]  
(1994 : 1329)

Dans cet article, on place le renvoi au sens 2 du nom, alors qu'il s'applique également à l'actant *alphabet* qu'on trouve sous l'adjectif. Il s'agit cependant de la seule exception à la règle dans le groupe des langues. De ce point de vue, celui-ci est donc très cohérent.

### 3.8.2 La note d'usage lexicale *Languages*

Maintenant, qu'est-ce que cette note d'usage nous apprend? Y a-t-il des redondances entre ce qu'elle contient et ce que les articles contiennent. Si oui, ces redondances se justifient-elles par des «traductions-exceptions» ou autres? De manière générale, la note d'usage *Languages* complète très bien les articles de langues. Cependant, étant donné qu'on les trouve dans la note d'usage, certains exemples et actants contenus dans les articles auraient pu être omis. C'est le cas des exemples *to speak Armenian, in Armenian, to speak Chinese, in Chinese* et *to translate into chinese*, qui paraissent tous comme combinaisons libres dans leur article respectif. C'est aussi le cas de l'actant *language* qu'on trouve dans l'article *Vietnamese*, de l'actant *book* qu'on trouve dans l'article *Russian* (avec une traduction différente de celle qui figure dans la note, mais aussi valable), de l'actant *class* qu'on trouve dans les articles *Portuguese* et *Russian*, de l'actant *course* qu'on trouve dans les articles *German, Portuguese* et *Russian*, de l'actant *dictionary* qu'on trouve dans les articles *Dutch* et *Greek* et de l'actant *teacher* qu'on trouve dans les articles *Dutch*,

*German et Greek*. En outre, l'actant *lesson*, contenu dans quatre articles aurait pu être omis pour plutôt faire l'objet d'un paragraphe dans la note d'usage.

Par ailleurs, une information qui paraît aux deux endroits se justifie dans certains cas par une traduction exceptionnelle. Par exemple, dans la note, on trouve le paragraphe suivant :

*See the dictionary entry for -speaking and speaker for expressions like Japanese-speaking or German-speaker. French has special words for some of these expressions:*

English-speaking = anglophone

a French speaker = un/une francophone (1994 : 1402)

De fait, étant donné que le français contient des mots particuliers pour définir les locuteurs de certaines langues, la présence des lexies (soit comme entrées, soit comme mots composés à l'intérieur de groupes) *Breton-speaking* («bretonnant»), *English speaker* et *English-speaking* («anglophone»), *French-speaking* («francophone»), *German-speaking* («germanophone»), *Portuguese-speaking* («lusophone»), *Russian-speaking* («russophone») et *Spanish-speaking* («hispanophone») ne semble pas superflue.

Enfin, la plupart des informations contenues dans la note ne sont pas répétées ailleurs dans le dictionnaire, ce qui nous semble correct dans la mesure où on évite ainsi une redondance.

### 3.8.3 La division et l'ordre des sens

Comme pour les noms d'oiseaux et pour les noms de couleurs, les sens sont séparés par des chiffres arabes, et les nuances de sens par des point-virgules. Nous n'illustrerons pas à nouveau ces modes de présentation.

### 3.8.4 Les indications sémantiques

Le nombre (18 %) des lexies de langue ne portant pas d'indication sémantique est un peu plus élevé que dans le *RCSS* (15 %). Des soixante-dix-huit lexies recensées, soixante-quatre portent une indication sémantique. Il s'agit de la marque de domaine (*Ling*) pour trente-six d'entre elles et du référent (*language*) pour les vingt-huit autres. Ces deux procédés nous semblent aussi intéressants l'un que l'autre, mais il aurait été préférable, pour plus de cohérence, de ne s'en tenir qu'à un seul. On aurait pu croire, étant donné la présence d'une note d'usage, que toutes les lexies de langue avaient été traitées ensemble, mais il ne semble pas que ce soit le cas, sans quoi les lexicographes auraient sûrement remarqué cette disparité.

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre sur les couleurs (3.5), à notre avis, on devrait trouver une indication sémantique dans les articles polysémiques, et pas dans les articles monosémiques. Parmi les articles étudiés dans le groupe des langues, 92 % confirment ce principe, alors que 8 % le contredisent.

### 3.8.5 Les informations grammaticales

Chaque mot de couleur est défini d'une des manières suivantes :



- nom,
- adjectif,
- nom et adjectif,
- nom, *modifier* et adjectif.

Voici un tableau qui illustre les différentes manières dont les mots de couleurs sont catégorisés :

**Tableau 6 : Catégories grammaticales des mots de langue dans le *DHO***

<i>n</i> <i>adj</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i> <i>modif</i> <i>adj</i> (traités séparément, dans cet ordre)	<i>n</i>	<i>adj</i>	<i>n, adj</i> (traités ensemble, dans cet ordre)
Albanian	Russian	Afghan	Castilian	Catalan
Anglo-Saxon		Afrikaans	Galic	Provençal
Arabic		Aramaic	Scandinavian	Romance
Armenian		Esperanto		Serbo-Croat(ian)
Assyrian		Finnish		
Basque		Gothic		
Bengali		Hindi		
Berber		Japanese		
Breton		Mandarin (Chinese)		
Bulgarian		Romans(c)h		
Burmese		Sanskrit		
Cantonese		Spanish		
Chinese		Thai		
Czech		Urdu		

Danish				
Dutch				
English				
Estonian				
Flemish				
French				
Frisian				
German				
Greek				
Hebrew				
Hungarian				
Icelandic				
Indo-European				
Indonesian				
Iranian				
Italian				
Javanese				
Khmer				
Korean				
Kurdish				
Lapp				
Latin				
Lithuanian				
Malagasy				
Malay				
Manchu				
Maori				

Norwegian				
Polish				
Portuguese				
Romanian				
Russian				
Slovak(ian)				
Slovene				
Swedish				
Tamil				
Tartar				
Tibetan				
Turkish				
Ukrainian				
Vietnamese				
Walloon				
Welsh				

On remarquera que la catégorie *modifier* a été introduite pour une seule des lexies de langues. Les informations qu'on trouve à l'intérieur de cette catégorie figurent sous l'adjectif dans les autres articles. Comme le *RCSS*, le *DHO* traite parfois le nom et l'adjectif ensemble, et d'autres fois séparément. Est-ce qu'on les traite ensemble quand le nom et l'adjectif ont le même équivalent et seulement dans ces cas? Les quatre lexies dont les deux catégories grammaticales ont été traitées ensemble n'ont bel et bien qu'un seul équivalent pour les deux catégories. Cependant, les catégories grammaticales des lexies *Arabic*, *Icelandic*, *Indo-European*, *Kurdish* et *Turkish* ont été traitées séparément malgré le fait que ces lexies

n'ont qu'un seul et même équivalent pour les deux catégories. Une bonne raison fait qu'on a traité les catégories grammaticales séparément dans les cinquante-deux autres cas : le nom ou l'adjectif (ou les deux) a plus d'un sens, ce qui fait que les deux catégories ne s'appliquent pas à tous les sens.

Les mots de langues désignent la plupart du temps à la fois une langue et une personne de nationalité *x*. En ce qui concerne la catégorie grammaticale *adj*, il est difficile de savoir, dans le *DHO* comme dans le *RCSS*, si elle concerne seulement le sens de nationalité ou également le sens de langue. En effet, la marque de domaine figure généralement sous le nom, de façon à distinguer le sens de personne du sens de langue, qui ne se traduisent pas de la même manière en français, soit avec une majuscule pour le sens de nationalité et avec une minuscule pour le sens de langue. Étant donné que la forme adjectivale française prend la minuscule dans les deux sens, on ne trouve sous l'adjectif que la traduction. Nous en déduisons que la traduction trouvée sous la catégorie *adj* concerne les deux acceptions.

Dans quelques articles, il est plus clair que la catégorie *adj* s'applique à la langue. C'est le cas de *Arabic*. En effet, la traduction de l'adjectif est introduite par l'actant *dialect*, qui lève l'ambiguïté quant au sens. Le cas de *Bengali* est aussi très transparent. Cet adjectif a deux sens séparés par des chiffres. Le premier sens est introduit par le référent (*person*) et le second par la marque de domaine *Ling* (qui figure également sous le nom). *Bengali* a une traduction différente selon qu'il s'agit de l'un ou l'autre des sens. La présentation de l'article *Dutch* ne laisse pas non plus

de doute en ce qui concerne les sens de l'adjectif. Les deux nuances de sens sont introduites par des actants, dont *teacher*, *lesson*, *textbook* et *dictionary* dans le sens qui nous intéresse. La traduction de *Dutch* varie selon l'objet auquel il se rapporte. Il en est de même pour *German*, *Hebrew*, *Portuguese* et *Vietnamese*. La traduction de l'adjectif *Greek* varie aussi selon l'objet auquel elle se rapporte, ce qu'on a indiqué à l'aide d'actants, comme dans le cas de *Dutch*, à la différence que dans le cas de *Greek*, on a considéré les acceptions comme différents sens, plutôt que comme des nuances de sens, les séparant par des chiffres. Il en va de même pour *Latin*.

Quant aux trois lexies désignées comme adjectif seulement, aucune ne porte d'indication sémantique.

### 3.8.6 Les exemples et les contextes

On trouve peu d'exemples et de contextes d'utilisation dans le champ sémantique des langues. Le contenu de la note d'usage compense cependant cette faiblesse. Des soixante-dix-huit lexies relevées, seize sont accompagnées de l'un ou l'autre de ces deux types d'information complémentaire. Il s'agit de *Arabic*, *Armenian*, *Breton*, *Chinese*, *Dutch*, *English*, *French*, *Galic*, *German*, *Greek*, *Hebrew*, *Latin*, *Portuguese*, *Russian*, *Spanish* et *Vietnamese*. Il a déjà été question de la plupart de ces exemples et contextes dans la partie sur la note d'usage (3.8.2). La présence des quelques autres exemples, *Low German* et *late Latin* entre autres, est pertinente parce que très spécifique à une lexie en particulier. En outre, les exemples de même nature sont toujours traités de la même manière, sauf dans le cas de l'objet

*alphabet*, qui figure comme actant sous *Hebrew*, alors que *Greek alphabet* paraît dans un groupe de mots composés.

### 3.9 Conclusion

Dans le groupe hétéronymique des langues, le *RCSS* et le *DHO* nous paraissent *ex aequo* au sujet de l'uniformité de traitement. Le *RCSS* est presque impeccable en ce qui concerne les indications sémantiques. Par contre, la présence uniquement sporadique d'exemples et le manque de cohérence quant au statut (mot-vedette, mot composé ou combinaison libre) qui est accordé aux lexies de la liste des langues sont moins heureux. De son côté, le *DHO* offre encore une fois une note d'usage qui complète bien les exemples trouvés dans les articles, même s'il demeure quelques redondances entre les deux. De plus, l'ordre dans lequel les catégories grammaticales sont traitées est systématique. Cependant, on n'y trouve pas autant d'uniformité quant au type d'indication sémantique retenu que dans le *RCSS*.

#### 4. Conclusion générale

L'analyse que nous venons de faire, même si elle n'est pas exhaustive, est suffisante pour nous convaincre qu'il y a encore des améliorations à apporter à la lexicographie avant de pouvoir dire que c'est une discipline tout à fait rigoureuse.

Au moment où nous avons commencé notre recherche, nous nous demandions si les articles de dictionnaire étaient rédigés de manière uniforme et à plus forte raison les articles de lexies hétéronymes. En effet, depuis les années cinquante, les linguistes se plaignaient du manque de cohérence de plusieurs aspects des ouvrages dictionnaires : l'ordre des sens, le métalangage, les marques d'usage, le classement des syntagmes et des mots composés, le traitement des sigles, l'attribution des catégories grammaticales, l'indication du sens dans le dictionnaire bilingue, la correspondance entre les textes introductifs et le corps du dictionnaire, etc.

Des solutions avaient aussi été proposées aux lexicographes : mettre au jour les principes qui régissent leur travail de manière sous-jacente, établir toutes les règles de rédaction avant le début de la rédaction de l'ouvrage, insérer ces principes et ces règles dans les textes introductifs, tenir de fréquentes réunions afin de comparer la manière d'appliquer ces principes et ces règles et surtout, traiter les unités sémantiquement liées en les comparant les unes aux autres.

Afin de vérifier si ces lacunes étaient toujours présentes et ces solutions toujours pertinentes, nous avons procédé à l'analyse (dans deux dictionnaires récents)

de l'information sémantique trouvée dans les articles de dictionnaire d'un peu moins de trois cents unités lexicales, unités provenant de trois groupes d'hétéronymes choisis pour les différences de conceptualisation qu'ils présentaient. Nous avons également analysé l'information et le métalangage trouvés dans les textes introductifs de ces ouvrages.

#### 4.1 Comparaison des deux dictionnaires

Après analyse des groupes des oiseaux, des couleurs et des langues, nous en concluons que le *RCSS* est le plus uniforme en ce qui concerne l'indication du sens. Par contre, le *DHO* est plus cohérent dans sa manière de diviser et d'illustrer le sens. En effet, l'analyse du groupe hétéronymique des oiseaux nous a permis de constater que dans le *DHO*, les sens sont toujours regroupés sous une seule entrée, c'est-à-dire que les lexies homonymes y sont invariablement traitées ensemble. De plus, les équivalents des différents sens sont presque toujours séparés par des chiffres arabes. Quand tous les sens ont le (ou les) même équivalent, on ne crée pas de catégories sémantiques. C'est cependant en analysant le groupe des couleurs et le groupe des langues que nous avons constaté la pertinence et la cohérence des indications sémantiques dans le *RCSS*, qui est presque impeccable à ce sujet. Dans le groupe des couleurs par exemple, l'emploi d'une indication sémantique autre que le référent (*colour*) (dans 18 % des articles) est injustifié dans seulement 3 % des cas. Nous avons en outre constaté qu'on y présente les différents types de traductions de manière uniforme, et que les marques d'usage y sont généralement représentatives de l'usage réel.



Ajoutons que le *DHO* innove avec l'insertion des notes d'usage qui complètent bien l'information trouvée dans les articles, qu'il respecte bien la règle selon laquelle on devrait trouver une indication sémantique dans les articles polysémiques (mais non dans les articles monosémiques) et qu'il présente une disparité moins grande que le *RCSS* dans la manière de catégoriser grammaticalement les lexies pour lesquelles il peut y avoir une confusion (les couleurs et les langues par exemple).

#### **4.2 Propositions**

D'abord, comme le proposait déjà Zladrav Zgusta en 1971, il nous paraît clair qu'il faut encoder les dictionnaires en travaillant par champs sémantiques. Les manques de cohérence, tels que ceux relevés dans la division et l'indication des sens et dans le métalangage, seraient par ce moyen en bonne partie éliminés. Il nous paraît également évident que les textes introductifs des ouvrages dictionnaires nécessitent un enrichissement et que les lexicographes doivent prendre bien soin de respecter les règles qui y sont inscrites

Ensuite, nous sommes convaincue que l'utilisation d'un corpus de textes est tout à fait pertinente à l'élaboration d'un dictionnaire. Nous croyons toutefois qu'il faut être prudent et le choisir ou le constituer judicieusement et s'en servir avec précaution. En effet, certaines lexies peuvent être dans un grand nombre d'écrits journalistiques, mais ce pendant une courte période et à cause d'un seul événement. Il

faudra donc se servir d'un corpus qui s'étend sur une période assez longue ou, si ce n'est pas possible, attester l'usage des lexies à l'aide d'une autre source. Si le corpus est restreint, il faudra se résoudre à ne pas inclure les lexies qui ne sont relevées que dans celui-ci. De plus, en alliant les informations glanées dans le corpus et le traitement par champs sémantiques, sans pour autant faire de parallélisme à outrance, on pourra faire profiter à plus d'un article de ce qu'on aura trouvé au sujet d'une lexie. Ainsi, l'utilisateur ne se trouvera pas face à des articles similaires, mais dont un est rempli d'informations alors que l'autre est vide.

Enfin, les notes d'usage lexicales telles que celles trouvées dans le *DHO*, si elles étaient utilisées plus abondamment, amélioreraient grandement la cohérence en ce qui concerne l'illustration du sens par les actants, exemples, mots composés et autres locutions. Ce procédé permettrait en outre d'économiser de l'espace.

Nous osons espérer que ces quelques propositions, déjà avancées par le passé, seront mises en œuvre et contribueront à faire des dictionnaires futurs des ouvrages qu'on pourra qualifier de rigoureux, des ouvrages que l'utilisateur, qu'il soit professionnel de la langue ou non, trouvera moins déroutants.

## 5. Bibliographie

### a) Monographies et articles

ANTOINE, Fabrice (1994a) : «Un nouveau dictionnaire bilingue anglais-français. Le *Grand dictionnaire bilingue Larousse*», *Cahiers de lexicologie*, vol. 64, pp. 177-192.

ANTOINE, Fabrice (1994b) : «Un nouveau bilingue anglais-français (BIS). Le *Dictionnaire Hachette Oxford*», *Cahiers de lexicologie*, vol. 65, pp. 183-196.

BALLWEG-SCHRAMM, Angelika (1981) : «Some Comments on Lexical Fields and Their Use in Lexicography», dir. : Hans-Jürg en Eikmeyer et Hannes Reiser, *Words, Worlds and Contexts, New Approaches in World Semantics*, New York, Walter de Gruyter, pp. 462-468.

BEAUD, Michel et Daniel LATOUCHE (1988) : *Comment préparer et rédiger une thèse, un mémoire ou tout autre travail universitaire*, Canada, Les Éditions du Boréal, 168 p.

BOYSEN, Gerhard (1990) : «Information syntaxique dans les dictionnaires bilingues», *Cahiers de lexicologie*, vol. 56, pp. 45-49.

BRAY, Laurent (1989) : «Consultabilité et lisibilité du dictionnaire : aspects formels», *Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 1, dir. : Franz Josef Hausmann *et al*, New York, Walter de Gruyter, pp. 135-146.

CAMPBELL, Sophie, FRANCOEUR, Aline et René GEMME (1997) : Quelques réflexions sur le traitement de lexies sémantiquement apparentées dans les dictionnaires bilingues», *Problèmes et méthodes de la lexicographie québécoise*, dir. : Monique C. Cormier et Aline Franceur, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, pp. 111-132.

CANDEL, Danielle (1979) : «La présentation par domaines des emplois scientifiques et techniques dans quelques dictionnaires de langue», *Langue Française*, n° 43, pp. 100-115.

CORBIN, Danielle (1983) : «Le monde étrange des dictionnaires (4) : la créativité lexicale, le lexicographe et le linguiste», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 43-68.

CORBIN, Danielle et Pierre CORBIN (1980) : «Le monde étrange des dictionnaires (1). Les 'marques d'usage' dans le *Micro Robert*», *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, n° 4, pp. 237-324.

CORBIN, Pierre (1984) : «Le monde étrange des dictionnaires (5) : dériver», *Cahiers de lexicologie*, vol. 45, pp. 33-46.

- CORMIER, Monique C. (1993) : «La lexicographie québécoise à un carrefour : débat autour du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*», *Cahiers de lexicologie*, vol. 63, pp. 113-130.
- CRESWELL, Thomas J. (dir.) (1975) : «Usage in Dictionaries and Dictionaries of Usage», *Publication of the American Dialect Society*, n° 63-64.
- DEBYSER, Francis (1981) : «De meilleurs dictionnaires bilingues?», *Le français dans le monde*, février-mars 1981, pp. 37-42.
- DELESALLE, Simone et Alain REY (1979) : «Dictionnaire, sémantique et culture», *Langue française*, n° 43, pp. 100-115.
- DIBLASI, Sebastiano (1977) : «The Treatment of Compound Prepositions in Romance Language Dictionaries», *Babel*, n° 2, pp. 77-78.
- DOLEZAL, Frederic (1984) : «The Construction of Entries in the 'Alphabetical Dictionary' (1668) of John Wilkins and William Lloyd», dir. : Reinhard R. K. Hartmann, *LEXeter '83 Proceedings*, Germany, Niemeyer, pp. 67-72.
- DRYSDALE, Patrick (1981) : «The Idiocy of Idioms : a Problem in Lexicography», *La Revue canadienne de Linguistique*, vol. 26, pp. 113-117.
- DUBOIS, Jean et Claude DUBOIS (1971) : *Introduction à la lexicographie. Le dictionnaire*, Paris, Librairie Larousse, 217 p.
- DUVAL, Alain (1986) : «La métalangue dans les dictionnaires bilingues», *Lexicographica. Revue internationale de lexicographie*, n° 2, pp. 93-100.
- EBLE, Connie C. (1985) : «Slang. Variations in Dictionary labelling Practices», *The Eleventh Lacus Forum. 1984*, Columbia, Hornbeam Press, pp. 294-302.
- FRADIN, Bernard et Jean-Marie MARANDIN (1979) : «Autour de la définition. De la lexicographie à la sémantique», *Langue Française*, n° 43, pp. 60-83.
- GOLD, David L. (1974) : «New Perspectives in English Lexicography», *Babel*, vol. XX, n° 4, pp. 188-196.
- HAUSMANN, Franz Josef (1989) : «Pour une histoire de la métalexigraphie», *Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 1, dir. : Franz Josef Hausmann et al, New York, Walter de Gruyter, pp. 216-224.
- HOHULIN, E. Lou (1986) : «The Absence of Lexical Equivalence and Cases of its Asymetry», *Lexicographica. Revue internationale de lexicographie*, n° 2, pp. 43-52.

- IANUCCI, James E. (1957) : «Meaning Discrimination in Bilingual Dictionaries. A New Lexicographical Technique», *The Modern Language Journal*, vol. XLI, n° 6, pp. 272-281.
- ILSON, Robert (1984) : «The Communicative Significance of Some Lexicographic Conventions», dir. : Reinhard R. K. Hartmann, *LEXeter '83 Proceedings*, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 80-86.
- KIPFER, Barbara Ann (1984) : «Methods of Ordering Senses Within Entries», dir. : Reinhard R. K. Hartmann, *LEXeter '83 Proceedings*, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 101-108.
- KROMANN, Hans-Peder *et al* (1991) : «Principles of Bilingual Lexicography», *Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 3, dir. : Franz Josef Hausmann *et al*, New York, Walter de Gruyter, pp. 2711-2728.
- LANDHEER, Ronald (1983) : «Ambiguïté et dictionnaire bilingue», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 147-158.
- LEHMANN, M. Alise (1984) : «Graphes et descriptions des renvois dans le dictionnaire. Le traitement du vocabulaire de l'appareil génital dans le *Petit Larousse Illustré* de 1948 à 1980», *Cahiers de lexicologie*, vol. 45, pp. 47-60.
- LEVITSKY, Leon D. (1983) : «Bilingual Dictionaries : Suggestions», dir. : Iorgu Iordan, Émile Petrovici et A. Rosetti, *Mélanges linguistiques*, Bucarest, Éditions de la République Populaire Roumaine, pp. 249-256.
- MARTINET, André (1983) : «Réflexions sur la lexicographie», *La linguistique*, vol. 19, fascicule 2, pp. 139-145.
- MAZIÈRE, Francine (1981) : «Le dictionnaire et les termes», *Cahiers de lexicologie*, vol. 39, pp. 79-104.
- MESSELAAR, Petrus Adrianus (1985) : «Polysémie et homonymie chez les lexicographes. Plaidoyer pour plus de systématisation», *Cahiers de lexicologie*, vol. 46, n° 1, pp. 45-56.
- MOK, Quirinus Ignatius Maria (1983) : «Dictionnaire et dérivation», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 69-77.
- REY, Alain (1983) : «La lexicographie française : rétrospective et perspectives», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 11-24.

SPA, Jaap (1983) : «Le nom de nombre dans le dictionnaire», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 79-84.

STEIN, Gabriele (1984) : «Towards a Theory of Lexicography. Principles and/vs. Practice in Modern English Dictionaries», dir. : Reinhard R. K. Hartmann, *LEXeter '83 Proceedings*, Germany, Niemeyer, pp. 124-130.

TOLÉDANO, Violette (1995) : «Traitement lexicographique des sigles. Disparité, consensus possible», *Cahiers de lexicologie*, vol. 67, pp. 55-70.

VERLINDE, Serge (1995) : «Vocabulaire des fluctuations dans le discours économique», *Cahiers de lexicologie*, vol. 66, pp. 137-176.

ZGUSTA, Ladislav (1971) : *Manual of Lexicography*, Prague, Publishing House of the Czechoslovak Academy of Sciences, 360 p.

ZWANENBURG, Wiecher (1983) : «"Dégrouper" et "regrouper" dans le DFC et le Lexis», dir. : Bernard P.F. Al et Jaap Spa, *Le dictionnaire. Actes du Colloque Franco-Néerlandais 28-29 avril 1981*, Hellemmes-Lez-Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 25-41.

#### **b) Dictionnaires et nomenclatures**

*Antidote*, version 98v4, [CD-ROM], Montréal, Druide informatique, c1996-1998.

*Dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais/anglais-français*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

DONOVAN, L. Gary et Henri OUELLET (1993) : *Dictionnaire étymologique des noms d'oiseaux du Canada*, Montréal, Guérin éditeur ltée, VII+349 p.

DUBOIS, Jean *et al.* (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, LX + 514 p.

GAUMOND, Jean-Claude (1987) : *Répertoire des couleurs*, s.l., Office de la langue française, 59 p.

*Logos. Grand dictionnaire de la langue française*, Paris, Bordas, 1976.

MAROUZEAU, Jules (1951) : *Lexique de la terminologie linguistique. Français -- allemand -- anglais -- italien*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner S. A., XII + 265 p.

MC ATEE, W. L. (1959) : *Folk-Names of Canadian Birds*, Ottawa, Queen's Printer, 74 p.

*Nouveau Petit Robert. Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, version 1.0, [CD-ROM], Paris, Dictionnaires Le Robert, c1996.*

*Le Petit Robert 1, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1991.*

*Le Robert & Collins Super Senior, Paris, Harper Collins Publishers and Dictionnaires Le Robert, 1995.*

*Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel, Paris, Le Robert, 1982.*

STOKES, Donald et Lilian STOKES (1997) : *Guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord*, Ottawa, Broquet inc., 471 p.

*Webster's Ninth New Collegiate Dictionary, Springfield, Merriam-Webster Inc., 1991.*

**6. Annexes**

**6.1 Annexe 1**



## 6.1.1 Annexe 1a : Groupe hétéronymique des oiseaux

auklet	godwit	murrelet	vireo
avocet	goldeneye	mynah	vulture
bobolink	goldfinch	nighthawk	wagtail
bobwhite	goose	nutcracker	warbler
brant	goshawk	nuthatch	waterthrush
bufflehead	grackle	oldsquaw	waxwing
bushtit	grebe	oriole	wheatear
canvasback	grosbeak	osprey	whimbrel
cardinal	grouse	ovenbird	whippoorwill
catbird	guillemot	owl	wi(d)geon
chat	gull	partridge	willet
chickadee	gyrfalcon	parula	woodcock
chukar	harrier	pelican	woodpecker
coot	hawk	phalarope	wren
cormorant	heron	pheasant	yellowlegs
cowbird	humming( )bird <sup>1</sup>	phoebe	yellowthroat
crane	ibis	pigeon	
creeper	jaeger	pintail	
crossbill	jay	pipit	
crow	junco	plover	
cuckoo	kestrel	poorwill	
curlew	killdeer	ptarmigan	
dickcissel	kingbird	puffin	
dipper	kingfisher	quail	
dove	kinglet	rail	
dovekie	kittiwake	raven	
dowitcher	knot	razorbill	
duck	lapwing	redhead	
dunlin	lark	redpoll	
eagle	longspur	redstart	
egret	loon	robin	
eider	magpie	sanderling	
falcon	mallard	sandpiper	
finch	martin	scaup	
flicker	meadowlark	scoter	
flycatcher	merganser	shearwater	
fulmar	merlin	trasher	
gadwall	mockingbird	turkey	
gannet	moorhen	turnstone	
garganey	murre	veery	

<sup>1</sup> Cette lexie s'orthographe en un mot dans le RC, mais paraît en deux mots dans les dictionnaires.

## 6.1.1 Annexe 1b : Groupe hétéronymique des couleurs

acorn	caldron	flax	paprika	seafoam
alabaster	camel	flea	Parme	Sienna
almond	caramel	ivy	pawnee	smaragdine
amaranth	carmine	ketchup	peach	snow-white
amber	carnation	khaki	peanut	snuff
apricot	carnelian	kolinsky	pebble	solferino
aqua	catechu	lake	peony	sparrow
aquamarine	cattleya	leafmold	pewter	strawberry
artillery	cerise	lilac	philamot	tamarack
ash-blonde	cerulean	magenta	pink	tan
aubergine	champagne	maize	pinkish	tangerine
auburn	charcoal	malachite	platinum	tarragon
aurore	cherry	marocain	plum	taupe
avocado	chestnut	maroon	poppy	tawny
azure	chocolate	mauve	port	teal
banana	cinnamon	mauveine	praline	Titian
bat	clay	mauvish	primrose	tobacco
beige	cocoa	meadowlark	puce	tomato
belleek	coffee	melon	purple	turquoise
bister	coptic	mésange	purplish	ultramarine
black	coral	mignonette	putty	umber
blackish	cornflower	mink	raspberry	vagabond
blond	cranberry	moonlight	red	vervain
blue	cream	morocain	reddish	violet
blue-black	crimson	Morocco	reseda	violetish
bluegrass	cyan	mousse	roan	violine
blue-green	cypress	murinus	rosewood	walnut
bluish	dawn	mushroom	rosy	watermelon
Bordeaux	doe	nacarat	royal	white
boulevard	drab	nasturtium	russet	whitish
brandy	dun	natural	rust	wine
bronze	ebony	nutmeg	safflor	wood
brown	eggplant	ocher	saffron	yellow
brownish	eggshell	off-white	Sakkara	yellowish
buff	emeraude	olive	salmon	
Burgundy	evergreen	onionpeel	sand	
buttercup	faon	orange	santos	
butternut	fawn	orangish	sapphire	
butterscotch	flamingo	oxblood	scarlet	

### 6.1.2 Annexe 1c : Groupe hétéronymique des langues

Afghan	Chaldean	Indonesian	Romance
Afrikaans	Chinese	Iranian	Romanian
Akkadian	Czech	Italian	Romans(c)h
Albanian	Danish	Japanese	Russian
Aleut	Dutch	Javanese	Sanskrit
Amharic	English	Khmer	Scandinavian
Anglo-Saxon	Esperanto	Korean	Serbo-Croat
Annamese	Estonian	Kurdish	Slovak
Arabic	Farsi	Lapp	Slovene
Aramaic	Finnish	Latin	Spanish
Armenian	Flemish	Lettish	Sumerian
Assyrian	French	Lithuanian	Swedish
Basque	Frisian	Malagasy	Ta(r)tar
Bengali	Gallic	Malay	Tamil
Berber	German	Manchu	Thai
Breton	Gothic	Mandarin	Tibetan
Bulgarian	Greek	Maori	Turkish
Burmese	Hebrew	Norwegian	Ukrainian
Canaanite	Hindi	Phoenician	Urdu
Cantonese	Hungarian	Polish	Vietnamese
Castilian	Icelandic	Portuguese	Walloon
Catalan	Indo-European	Provençal	Welsh

**6.2 Annexe 2**

## 6.2.1 Annexe 2a : manque d'uniformité de la sélection des oiseaux dans le RCSS

Oiseaux de notre liste n'apparaissant pas dans le RCSS	Oiseaux de notre liste traités comme mots-vedettes dans le RCSS
auklet	bobolink
avocet	bobwhite
brant	chickadee
bufflehead	coot
bushtit	cormorant
canvasback	crane
cardinal	crossbill
catbird	crow
chat	cuckoo
chukar	curlew
cowbird	dove
creeper	duck
dickcissel	dunlin
dipper	eagle
dovekie	eider
dowitcher	falcon
egret	finch
flicker	flycatcher
grackle	fulmar
jaeger	gadwall
junco	gannet
killdeer	garganey
kingbird	godwit
kinglet	goldeneye
longspur	goldfinch
meadowlark	goose
murre	goshawk
murrelet	grebe
nutcracker	grosbeak
oldsquaw	grouse
parula	guillemot
phoebe	gull
poorwill	gyrfalcon
rail	harrier
redhead	hawk
shearwater	heron
solitaire	hummingbird
sora	ibis
surfbird	jay
thrasher	kestrel
towhee	kingfisher

trasher	kittiwake
veery	knot
vireo	lapwing
waterthrush	lark
willet	loon
yellowlegs	magpie
yellowthroat	mallard
	martin
	merganser
	merlin
	mockingbird
	moorhen
	mynah
	nighthawk
	nuthatch
	oriole
	osprey
	ovenbird
	owl
	partridge
	pelican
	phalarope
	pigeon
	pintail
	pipit
	plover
	ptarmigan
	puffin
	quail
	raven
	razorbill
	redpoll
	redstart
	robin
	sanderling
	sandpiper
	scaup
	scoter
	shoveler
	shrike
	siskin
	skimmer
	skylark
	snipe
	sparrow

	starling
	stilt
	swallow
	swan
	swift
	teal
	tern
	thrush
	tit
	titmouse
	turkey
	turnstone
	vulture
	wagtail
	warbler
	waxwing
	wheatear
	whimbrel
	whippoorwill
	wi(d)geon
	woodcock
	woodpecker
	wren

6.2.2 Annexe 2b : manque d'uniformité de la sélection et du statut des oiseaux  
dans le *DHO*

Oiseaux de notre liste n'apparaissant pas dans le <i>DHO</i>	Oiseaux de notre liste traités comme mots-vedettes dans le <i>DHO</i>	Oiseaux de notre liste traités comme mots composés dans le <i>DHO</i>
auklet	canvasback	crossbill
avocet	chickadee	goldeneye
bobolink	coot	goldfinch
bobwhite	cormorant	humming( )bird
brant	crane	kingbird
bufflehead	crow	kingfisher
bushtit	cuckoo	meadowlark
cardinal	curlew	nuthatch
catbird	dipper	razorbill
chat	dove	redstart
chukar	duck	woodcock
cowbird	dunlin	woodpecker
creeper	eagle	
dickcissel	eider	
dovekie	falcon	
dowitcher	finch	
egret	flicker	
flycatcher	fulmar	
gadwall	gannet	
garganey	goose	
godwit	goshawk	
grackle	grebe	
grosbeak	grouse	
jaeger	guillemot	
junco	gull	
killdeer	gyrfalcon	
kinglet	harrier	
knot	hawk	
longspur	heron	
martin	ibis	
merganser	jay	
murre	kestrel	
murrelet	kittiwake	
mynah	lapwing	
nutcracker	lark	
oldsquaw	loon	
ovenbird	magpie	
parula	mallard	



phoebe	merlin	
pintail	mockingbird	
poorwill	moorhen	
rail	nighthawk	
redhead	oriole	
redpoll	osprey	
sanderling	owl	
scaup	partridge	
scoter	pelican	
shearwater	phalarope	
solitaire	pigeon	
sora	pipit	
stilt	plover	
surfbird	ptarmigan	
thrasher	puffin	
towhee	quail	
trasher	raven	
turnstone	robin	
veery	sandpiper	
vireo	shoveler	
waterthrush	shrike	
whimbrel	siskin	
willet	skimmer	
yellowlegs	skylark	
yellowthroat	snipe	
	sparrow	
	starling	
	swallow	
	swan	
	swift	
	teal	
	tern	
	thrush	
	tit	
	titmouse	
	turkey	
	vulture	
	wagtail	
	warbler	
	waxwing	
	wheatear	
	whippoorwill	
	widgeon	
	wren	